5 centimes

La Petite Gironde

ÉDITION DU MATIN

5 centimes

46e ANNEE - No 15.935

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

JEUDI 17 FEVRIER 1916

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR
1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger.
2e Edition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Edition : Charente-Inférieure.
4e Édition : Charente.
5e Edition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient. Hérault.
6e Edition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Edition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arrt de Bergerac.
11e Edition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Edition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, no 82 / De 20 h. à 5 heures, no 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. 16 inter.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)
Annonces dernière page (dix col. en 6) la ligne 1fr75 | Faits Divers. . . (sept col. en 7) la ligne 7fr
Réclames d° d° (sept col. en 7) 3 50 | Chronique Locale (sept col. en 7) 11
S'ADRESSER POUR LES ANNONCES { A BORDEAUX { Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. / Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre.
A PARIS { Agence Havas, 8, place de la Bourse. / Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.
Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6fr »	11fr	22fr
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

SUR LE FRONT

INSPECTION DE MASQUES CONTRE LES GAZ ASPHYXIANTS
Section photographique de l'Armée

L'Italie et la France

La Quadruple-Entente repose sur des principes tout différents de ceux sur lesquels est fondée l'Association des empires centraux; ceux-ci visent à subordonner des Etats auxiliaires à une volonté unique, qui est celle de Guillaume II, à des intérêts exclusivement allemands, nous pourrions même dire exclusivement prussiens. De l'autre côté, chacune des puissances coalisées garde son caractère et combat pour servir, par le moyen d'une combinaison de libres énergies, ses revendications nationales.

Là est la force profonde de l'Entente, mais aussi l'originalité qui en fait une machine extrêmement délicate. Nous devons nous habituer, en France, à cette idée que la parfaite loyauté de nos alliés, leur désir aussi passionné que chez nous d'emporter la victoire commune, ne vont pas cependant sans la manifestation de mentalités qui ne sont pas la nôtre. Avons-nous bien mesuré, par exemple, ce que représente pour l'Angleterre l'adhésion au service militaire obligatoire, même limité aux célibataires ?

Cette observation est plus nécessaire encore, lorsqu'il s'agit d'un peuple émotif tel que l'Italien. Nous ne rendons pas à nos alliés transalpins la justice qui leur est due, quand nous négligeons de nous rappeler qu'ils sortent d'une période trentenaire d'alliance avec l'Allemagne et qu'ils commencent à peine à secouer ce que les plus clairvoyants d'entre eux ont découvert un joug insupportable. Encore aujourd'hui, après huit mois d'une guerre où la décision n'est pas intervenue aussi vite qu'on l'espérait, le parti neutraliste a des avocats dans les milieux d'affaires, à Milan, à Turin, à Florence, ainsi qu'à Rome, dans quelques groupes du Parlement.

Et cependant, l'Italie prend mieux conscience chaque jour que la cause des alliés est inséparable de la sienne, puisqu'il s'agit, au prix d'une des plus formidables crises de l'histoire, d'affranchir les peuples d'Europe de ce qui demeure encore debout parmi eux de l'arbitraire féodal. Un mouvement irrésistible naît dans les couches populaires de la nation; M. Salandra ne saurait s'y tromper, lorsqu'il se voit salué à Turin, citadelle du neutralisme de M. Giolitti et du journal *la Stampa*, par des acclamations qui ont l'accent de « l'union sacrée ». Les parlementaires sentent et comprennent ces frémissements; on dit couramment en Italie, aujourd'hui, qu'aucun parti ne pourrait attaquer M. Salandra, sinon en exagérant le caractère nationaliste de son programme. Mais le président du conseil est homme à se défendre.

Certes, la tâche est rude. Ignorons-nous, en France, ce qu'était hier la situation de la grande banque italienne, des entreprises de navigation, de métallurgie, d'électricité chez nos voisins ? Ne savons-nous pas que les horaires des paquebots italiens, dans la mer Adriatique, étaient si bien embrouillés avec ceux des concurrents autrichiens ou allemands, que ces derniers étaient toujours, en fait, favorisés par les correspondances les plus pratiques avec les voies ferrées de la péninsule ? Que, sur environ 100,000 chevaux-vapeur employés par des usines de houille blanche, plus de 90,000 étaient accaparées par un groupe intimement lié à des directions allemandes ?

On n'élimine pas en quelques semaines un poison qui s'est ainsi profondément insinué dans toutes les cellules nerveuses d'un organisme. La constatation de ce fait commande non seulement notre politique gouvernementale, mais le règlement de nos relations personnelles, d'homme à homme, avec les Italiens. Ils veulent, n'en doutons pas, se débarrasser de la tutelle germanique, c'est du moins le désir du très grand nombre, parce que la lutte engagée de grand cœur pour racheter les provinces encore esclaves de l'Autriche est reconnue condamnée à l'échec sans cet effort complémentaire.

Apportons donc à nos alliés, sur le terrain très précisément délimité ainsi, le concours le plus cordial, le plus compréhensif : au lieu de les morigéner sur de prétendus devoirs qu'ils n'accomplissaient pas, attachons-nous à les soutenir, à les renforcer dans leur propre type, sans vaine jalousie, sans lourdeur de pédagogues, sans impatience de résultats que le temps seul, qui est *galantuomo*, pourra consolider. Lorsque, par exemple, il est question de renouveler par des influx français telle société financière qui n'était qu'une machine de guerre allemande, ne prêtons pas au soupçon que nous voulons substituer une indiscrétion à une autre; inspirons-nous, dans le détail des affaires particulières, du principe supérieur de l'Entente, qui est le respect foncier des biens et de la liberté d'autrui.

Sans doute, ainsi n'est-il pas impossible de dissiper des malentendus qui se sont glissés — pourquoi ne pas l'avouer — entre l'Angleterre et l'Italie : l'une et l'autre, ces deux nations redoutant l'intrusion du germanisme dans la Méditerranée; l'union plus intime de leurs forces, je dirai même de leurs légitimes ambitions, doit assurer à toutes deux ce succès qui importe également aux autres associés de l'Entente, à la France, maîtresse de l'Afrique du Nord, à la Russie, qui ne veut pas que le kaiser, à Constantinople, tiennent les clés des détroits. L'expansion de nos voisins n'a pas trouvé, en Tripolitaine, une carrière favorable; elle serait, très aisément, mieux servie en Asie-Mineure, sur les provinces riches mais à peine peuplées aujourd'hui, qui sont l'arrière-pays de Rhodes, déjà tenue par une garnison italienne.

Tout cela, c'est la France qui est, entre toutes les puissances, bien placée par la géographie, hautement qualifiée par l'histoire pour le dire à ses alliés. La guerre grandit singulièrement notre pays dans le monde; la vaillance de nos soldats, qui a brisé l'offensive allemande sur la Marne, a ramené à nous des sympathies qui succédaient au scepticisme, et qui tournent à la plus sincère admiration. La partie diplomatique est aujourd'hui pour nous la plus belle que nous ayons pu jouer depuis longtemps; la raison en est que nous avons, maintenant, du fer contre nos ennemis; jamais, si nous voulons en prendre la peine, nous ne serons mieux en situation de mériter et de gagner à fond la confiance de nos amis.

Henri LORIN.

CONTRE LES GAZ ASPHYXIANTS

Paris, 16 février. — La direction du service de santé a organisé, dans tous les régiments du camp retranché de Paris, des conférences sur les gaz lacrymogènes, suffocants et autres. Ces conférences sont faites par un jeune aide-major, dans le civil professeur de chimie et toxicologie.

Ce spécialiste explique la composition des gaz employés et leur absolue innocuité sous la seule condition de leur opposer, même par des précautions de fortune, une barrière humido-alcaline quelconque; un simple morceau de savon, par exemple, est d'une extrême utilité, en l'occurrence, pour en frotter un coin de mouchoir et se tamponner le nez avec.

Puis, il s'adresse aux soldats, auxquels il fait des démonstrations pratiques, au moyen de tout un matériel *ad hoc*. Il s'enferme avec eux dans une pièce et, de façon à les acclimater d'abord, et à leur donner ensuite toute confiance, il les soumet alors à toute la série des gaz employés par les Teutons, en démontrant expérimentalement la parfaite efficacité des appareils de protection : masques, lunettes, etc., que nous possédons actuellement.

TÉLÉPHONE SPÉCIAL

Les spirites se flattent d'avoir des intelligences là-haut, et d'obtenir des âmes libérées de leur corps certaines communications dont l'intérêt n'a pas encore été démontré. Les Allemands ont changé tout cela. Ils correspondent directement avec l'Esprit-Saint lui-même, avec Dieu. Nous avons reproduit à cette place une carte postale où l'on voit Jésus mobilisé dans la tranchée allemande. Le Christ ne leur suffit pas, il leur faut Dieu le Père. Ils sont reliés à lui par un téléphone spécial.

Ce n'est point une figure, une image, un symbole. Le journal hambourgeois *Für Alles* (Pour tous) nous donne dans un récent numéro des détails savoureux sur cette communication avec le ciel. La feuille nous conte qu'à la veille d'une action violente dans la région des lacs Mazures, le général Hindenburg, se trouvait avec le kaiser à Lotzen. Le téléphone terrestre avait fonctionné pour dire que l'action était engagée; le téléphone céleste entra en jeu :

« Nous savons, dit *Für Alles*, que le général prépare ses plans en collaboration avec Dieu et qu'il se tient en prières derrière la ligne des combattants. Il est relié, non seulement avec les différents corps de troupes, mais aussi avec l'arbitre suprême des batailles, avec le roi des rois, là-haut, dans les cieux. C'est pourquoi Dieu est avec lui et lui donne le succès. Cette fois-là, à Lotzen — le fait nous est rapporté comme certain — l'empereur et le maréchal ont cherché ensemble cette communication avec le Très-Haut, avant que la bataille s'engageât, et la réponse de Dieu a été : « Victoire et délivrance de la Prusse orientale. »

On n'écrit pas ces choses-là à l'étourdie pour le plaisir de dépasser les colonnes d'Hercule du grotesque. Les jeux de l'humour et du hasard ne sont point jeux allemands. Nos spirituels confrères savent qu'ils seront écoutés, compris et crus sur parole. C'est un succès qui fait autant d'honneur aux auteurs qu'aux lecteurs.

Pourtant, nos tireurs à la ligne, à la ligne téléphonique, n'ont pas tout à fait confiance. Si le Malin venait à couper la précieuse communication ?

« Dans la guerre, dit *Für Alles*, une ligne téléphonique peut être facilement détruite, et l'ennemi se réjouit quand il atteint ce but. Le diable, lui aussi, essaie de nous couper avec Dieu. C'est le moment de veiller, de tenir bon, de fortifier notre foi. »

Il y a quelque impertinence dans le doute formulé par notre pieux confrère. Redouter les intrigues du diable, et l'estimer assez puissant pour se permettre à l'égard du Souverain Maître les facéties qu'il joue aux vulgaires mortels, c'est insulter à la majesté divine. Le crime de lèse-majesté est sévèrement puni en Allemagne. On ne coupe pas la communication céleste. Si l'on ne répond pas là-haut, c'est qu'on ne veut pas répondre, et l'on a de bonnes raisons pour ça...

Le « bon vieux dieu » allemand a été assez compromis par les téléphonistes pour dédaigner les appels. Il faudra renoncer à cette haute collaboration. Gounod aussi nous a dit, à propos d'un oratorio sacré qu'il avait senti passer dans sa barbe, en le composant, le frisson sacré : « Dieu collaborait avec moi ! » Au moins était-ce pour faire une belle œuvre. Mais avec le kaiser, harmoniste prétentieux et médiocre, on ne pourrait produire par le téléphone que de bien mauvaise musique : de la « friture !... »

P. B.

LA GREFFE OSSEUSE

Paris, 16 février. — M. le chirurgien Bazy a exposé, à l'Académie de médecine, un intéressant procédé de greffe osseuse appliqué avec succès par le docteur Mayet. Plusieurs méthodes sont en usage. Pour obturer la fenêtre plus ou moins large laissée dans le crâne par les blessures ayant causé une grande perte de substance osseuse, on emploie des plaques métalliques, des os découpés provenant d'un animal, comme dans le cas de cette blessure obturée avec des omoplates de lapin, ou bien encore des cartilages pris sur le blessé lui-même.

M. Mayet procède de façon toute différente. Il découpe dans la demi-épaisseur de la boîte cranienne, et au voisinage immédiat du trou à boucher, une lame osseuse de forme et de dimensions voulues, en ayant soin de laisser du côté de la blessure une faible partie adhérente. Il rabat ensuite cette lame sur le trou en la faisant tourner autour de cette partie, formant charnière, et il obtient ainsi une obturation complète. Au bout de peu de temps, la soudure se fait si parfaitement qu'on ne sent au toucher aucune saillie. Trois soldats blessés traités par ce procédé ont été présentés à l'Académie.

Leurs Petits...

Les petits Boches dont on a signalé déjà les méfaits à Cologne, où le développement de la criminalité... prématurée inquiète les pouvoirs publics, continuent. A Cassel, il paraît que des gamins dont l'âge varie de dix à quinze ans ont organisé un système de brigandage dans la rue, attaquant, volant et blessant les femmes isolées. Il en est de même à Breslau, Kœnigsberg, Francfort-sur-le-Mein et Stettin.

La police a dû intervenir dans toute l'Allemagne pour protéger les femmes contre leurs propres fils, qui terrorisent la famille en l'absence des hommes. Des mesures disciplinaires sont prises de tous côtés, et les maîtres d'école vont recevoir des pouvoirs plus étendus en ce qui concerne les châtiments corporels dont le besoin, dit-on, se fait énergiquement sentir.

Quelle ne doit pas être la stupeur de ces petits Boches lorsqu'ils se voient ainsi menacés et morigénés ! Ils font cependant de leur mieux; ils ont lu le Livre d'or des armées allemandes; ils veulent soigner leur préparation militaire, et ils essaient timidement, comme ils peuvent, avec de pauvres petits couteaux d'enfant, d'imiter les papas et les grands frères. On décore ces derniers, eux, on les fouette : ils ne comprennent plus.

Le Colonel Simon a vaincu le neveu d'Abd-el-Kader

Rabat, février. — La défaite complète et la fuite d'Abd-el-Malek revêtent une importance considérable, en raison de la personnalité de notre ennemi vaincu, et surtout en raison de la cause qu'il incarnait.

Neveu de l'émir Abd-el-Kader, Abd-el-Malek avait été élevé en Syrie. Il vint séjourner une première fois au Maroc, puis alla en Turquie où il conquit rapidement ses grades dans l'armée ottomane, jusqu'à celui de colonel.

Revenu au Maroc, il commanda plusieurs mahallas, notamment celle qui fut envoyée contre Moulaï-Hafid. A l'époque où le colonel suisse Muller commandait les tabors de police franco et hispano-américain, Abd-el-Malek fut appelé aux fonctions d'inspecteur de la police marocaine. En dernier lieu, il vivait à Tanger, où le gouvernement français lui servait une part de la pension attribuée autrefois à son oncle Abd-el-Kader.

On sait comment, cédant aux encouragements et aux sollicitations des agents allemands, il quitta brusquement Tanger pour se joindre aux rebelles de la région de Taza, et comment, grâce aux subsides qu'il recevait des Allemands, il s'occupa activement d'organiser le soulèvement et la résistance des tribus qu'il parcourait. Abd-el-Malek paraissait, en effet, réunir les qualités et le prestige nécessaires pour nous faire échec.

Les rédacteurs de radios allemands, à l'affût de nouvelles sensationnelles susceptibles d'aviver la confiance du peuple, présentèrent Abd-el-Malek comme l'âme du mouvement antifrançais au Maroc, et l'auxiliaire ardent des convoitises germaniques. Distribuant l'argent à pleines mains, remettant à ses partisans des armes et des munitions, dont la provenance n'est pas douteuse, Abd-el-Malek réussit, après de longs et pénibles efforts, à réunir des contingents de rebelles fanatisés et tentés par les perspectives de pillage qu'il leur fit entrevoir.

La surveillance active exercée par nos groupes mobiles et nos détachements de police interdit toute action aux rassemblements hostiles maintenus en dehors de notre zone pacifiée. Il était cependant nécessaire d'écraser dans l'œuf les ferments d'agitation et de révolte, qui risquaient de se propager, en raison des menées actives d'Abd-el-Malek et de ses partisans.

Il fallait surtout mettre fin aux essais indiscutablement tentés par le neveu d'Abd-el-Kader à l'instigation des agents et des émissaires allemands et turcs.

C'est cette mission difficile que le commandant de la région de Fez vient de réussir brillamment. Le 27 janvier, avec les groupes mobiles de Taza et de Fez, il marcha sur le campement d'Abd-el-Malek, signalé à Souk-el-Had.

Les dissidents, surpris et culbutés par nos troupes, s'enfuirent dans toutes les directions, subissant de lourdes pertes du fait de notre artillerie et de nos feux de mousqueterie. Abd-el-Malek, qui commandait en personne les contingents rebelles, vit son camp razzié. Abandonné de ses partisans, il s'enfuit à toute vitesse dans la direction du Rif.

On peut juger par là du coup terrible qui vient d'être porté à l'action sournoise menée au Maroc par nos adversaires d'Europe. Seule, la puissance d'argent qu'il représentait, et par-dessus tout l'incarnation en sa personne de notre pire ennemie l'Allemagne, avaient pu donner à Abd-el-Malek une certaine importance aux yeux des tribus, et lui attirer un nombre respectable de partisans.

La défaite sanglante qu'il vient de subir, et qui fait le plus grand honneur au colonel Simon et à nos troupes, le met pour longtemps hors de cause.

DEBOUT LES MORTS !

Paris, 16 février. — Le « Bulletin des Armées » donne aujourd'hui le compte rendu officiel des épisodes qui se sont déroulés en avril dernier au Bois-Brûlé, et au cours desquels fut prononcé le mot héroïque et inoubliable : « Debout les morts ! »

Ce mot, désormais fameux, dit le « Bulletin », le public l'a accueilli à la façon d'une légende. Où, par qui a-t-il été prononcé ? M. Maurice Barrès a révélé la vérité historique; il a fixé l'endroit : le Bois-Brûlé; il a cité le nom de l'adjudant Péricard, rédacteur à l'Agence Havas; il tenait son récit de la bouche même qui avait crié : « Debout les morts ! » Néanmoins, son récit gardait encore un air légendaire.

Voici le résumé officiel du fait qui, dans sa sécheresse, est encore singulièrement éloquent :

« Le cri : « Debout les morts ! » a été prononcé le 8 avril 1915 par l'adjudant Péricard, du 1er régiment d'infanterie, actuellement lieutenant. C'était pendant la période des attaques du mois d'avril, au Bois-Brûlé; une tranchée conquise la veille par les 1er et 3e bataillons venait d'être l'objet d'une violente contre-attaque; les occupants reculaient, et un boyau commun allait être envahi par l'ennemi. L'adjudant Péricard, qui avait pris une part glorieuse à l'action de la veille et qui était en réserve, groupa lui-même quelques volontaires de sa compagnie et se porta au-devant de l'ennemi. Le boyau commun fut repris après un combat prolongé et terrible, au cours duquel Péricard, sentant ses hommes faiblir et ne voyant que des morts et des blessés autour de lui, s'écria : « Debout les morts ! » Pour ce fait, le lieutenant Péricard a été cité à l'ordre du corps d'armée. »

Aux Comédiens tombés !

Aux artistes morts pour la patrie, Mme Bartet adresse ce salut émouvant :

Et les fruits passeront les promesses des fleurs.
(Malherbe.)

On attendait de vous, ô mes pauvres enfants, que vous fussiez habiles dans un art fait pour plaire, distraire, illusionner : c'est à jamais une gratitude austère, une douloureuse vénération que vous avez méritées !

Vous promettiez de bien jouer des rôles, et vous avez tenu cette promesse en devenant vous-mêmes, par votre chair et par votre sang, les héros du rôle le plus splendide que vous eussiez pu rêver d'obtenir à la scène.

Les aînés dont vous admiriez le sort et que vous ambitionniez d'égaler quelque jour, ah ! que vous les dépassez maintenant, comme c'est à eux de vous envier !

O mes bien chers enfants, vous qui êtes sortis des rangs de nos troupes tragiques et comiques pour prendre votre place d'honneur au feu, vous avez bien simplement répondu à ceux qui s'occupaient de savoir et de décréter si le comédien pouvait se dédoubler, et s'il avait ou non une sensibilité propre ! Vous êtes morts de toute votre âme, dans votre âme française, avec la belle âme naturelle de tous les purs Français; et si vous aviez eu deux âmes, vous les auriez rendues toutes deux pour la vicctoire de la France.

BARTET.

UN VOL

Le Bund *rapporte qu'un journal suisse ayant récemment affirmé que les colis postaux envoyés en Allemagne pendant les fêtes de Noël et contenant des* corps gras *n'avaient pas été remis à leurs destinataires, la* Gazette de l'Allemagne du Nord *dément formellement le fait.*

Cependant, le journal officieux allemand reconnaît que tous les paquets venant de l'étranger et contenant du beurre *ont été mis à la disposition de l'Office central des achats de beurre à Berlin, et que les destinataires auxquels on a remis leurs paquets vides ont été « indemnisés ».*

Il serait intéressant de savoir sur quels tarifs ont bien pu être établies ces indemnités-là !...

NOS ALLIÉS BRITANNIQUES

QUELQUES RECRUES QUI N'ENGENDRENT PAS LA MELANCOLIE
Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

SUR LE FRONT ITALIEN

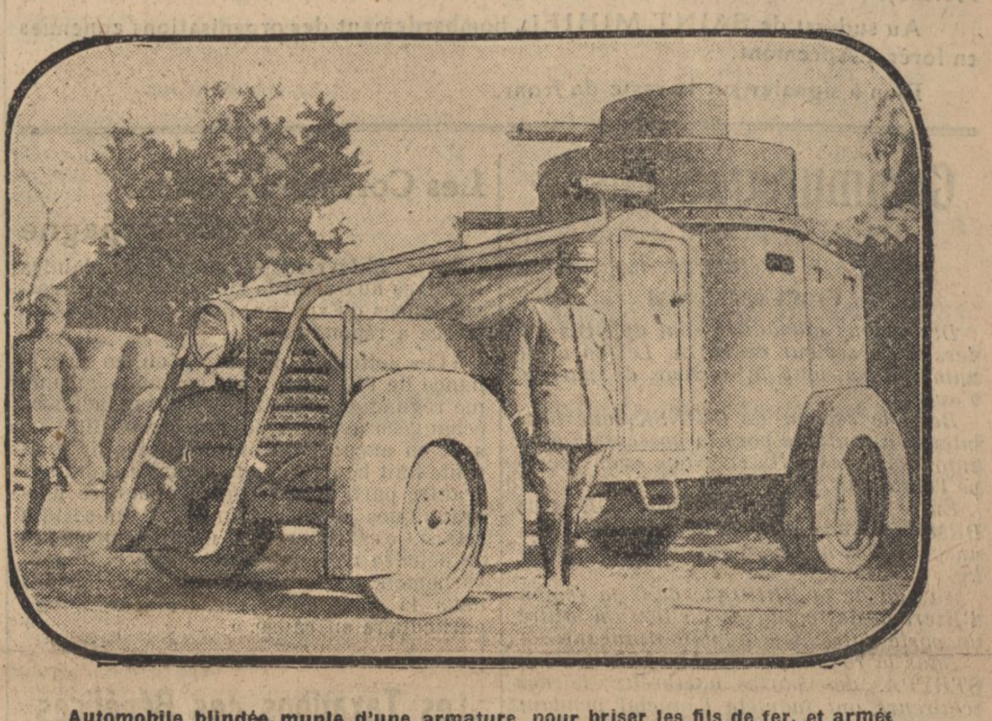

Automobile blindée munie d'une armature pour briser les fils de fer, et armée de trois mitrailleuses
Photo BRANGER

LA MARIE-AUDE

En parlant de Marie-Aude la fille à Pierre Martel, le veuf de la ferme du Tremble, les parents, qui avaient un gars et des écus, disaient en clignant de l'œil et hochant la tête :

— Belle fille !... Petit bien !...

Petit bien, oui. La demeure dans un coin de paysage bourguignon, à trois lieues de Joigny, un peu à l'écart du village planté à l'éparpillade des deux côtés de la grand'route : une maison blanche toute en rez-de-chaussée et greniers, avec les dépendances, en arrière d'une cour herbue plantée de pommiers, et en avant d'un jardin, quelques lopins de terres sur le plateau, deux petits prés dans les fonds, un bout de vignes sur les pentes et un coin de taillis jouxtant la forêt proche — avec deux vaches à l'étable...

Belle fille, oui... Solide et blanche, grande et de chair appétissante, avec des yeux larges de deux doigts, la bouche rouge, les cheveux fauves, l'oreille petite, les bras robustes, honnête de corps, honnête d'âme et vaillante à plaisir !...

Pierre Martel et Jeannine avaient eu leur Marie-Aude avant même que Pierre ne partit au service... Jeannine était morte sept à huit ans en ça... Pierre, mobilisé le 2 août, avait été tué le 24, en Alsace...

Depuis dix mois, Marie-Aude avait pris la robe noire... Ça n'avait pas empêché les gars de tourner autour de ses cottes. Bien au contraire : brebis seule attire le loup... Mais, de ces loups, la Marie-Aude se riait...

Marie-Aude avait recueilli au logis un sien vieux parent, bonhomme claudicant et borgnot, mais tenace encore à la terre. A eux deux, ils menaient le bien sans que rien n'y pâtit.

Pour tourner autour de la Marie-Aude, le plus acharné était Jean-Guillaume, le fils aux Vairon, des paysans riches qui n'avaient que lui, ce Jean-Guillaume qui, malgré son uniforme, était soldat comme pantoufle, son père, ami de députés, maire d'un gros bourg et vieux faiseur d'élections, l'ayant casé dans les bureaux militaires, à Joigny... Tous les dimanches, le Jean-Guillaume courait le pays, faraud, recherché des filles et recherchant la seule Marie-Aude qui, dix fois, vingt fois, narquoise, lui avait dit, les yeux dans les yeux :

— C'est pas qu' tu sois malplaisant ! Non... Mais si j' fautais, ça s'rait point avec un soldat d' rien... Je m' ferai cadeau d'amour à un vrai, à un qui irait s' battre et qui pourrait p't-être y péri' comm' mon père !... J' ferais pas plaisir de moi à un' chiffe d' grelotteux comm' t'es, bien sûr...

⁂

Un dimanche, qu'il l'avait accompagnée depuis le bourg jusqu'à pas loin de chez elle, le Jean-Guillaume, rabroué, se planta devant la Marie-Aude...

— Et si j' partais d' ma volonté, dis ?

— C'est à voir.

— Tu m' refuserais-t'y toujours ?...

— J' dis point ça.

Le Jean-Guillaume se carra, solide, haut en couleurs, une lueur aux prunelles...

— J' te fais l' marché, la Marie-Aude... J' te déplais point, j' le sais... Ben, j' pars au front, si tu veux ?... On nous donne quat' jours avant d' nous embarquer... J' les passe avec toi, ici ?... J' triche pas, foi d'honnête gars !... Si j'ai laissé fair' le vieux, c'est pas que j' sois capon, hein !.. Seulement, maintenant que ça m' donne la bonne carte, tant pis, j' la joue !... C'est'y oui ?...

Marie-Aude regarda Jean-Guillaume d'un long regard de peine :

— C'est pas bien, ça, Jean-Guillaume !...

— Tant pis... J' te joue franc jeu... J' pars et je me ménagerai pas, une fois à cogner... Mais, toi, avant que j' parte, tu feras à mon désir... Si t'es sage, comme on dit, j' le verrai bien... Ça s'ra sang pour sang, la Marie-Aude... Ça t' va-t-il ?... Risque à c' qu'arrivera après... Tu topes ...

— Je tope. C'est dit.

...Bientôt, tout le pays fut en rumeur... Mais si..., mais non..., le Jean-Guillaume partir au front ?... C'était pas fait encore !... Mais puisque c'était d' sa volonté à lui ?... D'ailleurs, c'était fini, réglé...

En effet, Jean-Guillaume était désigné comme volontaire pour le premier départ au front... Le père Vairon n'avait rien su qu'une fois la chose faite... Il ne décolérait pas...

Le lundi d'avant son départ fixé au samedi d'ensuite, Jean-Guillaume vint chez les siens, de grand matin. Il y resta une heure à dire non... et non... et non... au vieux qui se faisait fort de le faire rester à Joigny... et qui, exaspéré, déclara qu'il l'y ferait rester malgré lui... A quoi, du coup, le garçon avait répliqué...

— A vot' volonté... Mais, une heure après, j' me cass' la tête, foi de Jean-Guillaume !...

Puis, il s'en était allé, disant qu'il re viendrait le vendredi leur faire ses adieux... On ne le revit plus jusque-là.

Mais le mardi quelqu'un du village crut bien le voir chez la Marie-Aude, qui n'avait pas plus bougé de chez elle, tous ces jours passés, qu'une recluse... Le mercredi, on jasa; une vieille avait vu le Jean-Guillaume et la Marie-Aude aller de chez la fille jusqu'au Bois-des-Trembles et en revenir ensemble...

Le vendredi matin, au plein jour, sur le grand chemin, à la barrière même de la cour, Jean-Guillaume quittait Marie-Aude... Ils ne s'inquiétaient point des gens qui les pouvaient voir et se tenaient embrassés à grande force... Marie-Aude murmura :

— Garde-toi bien, Jean... Garde-toi, au moins.

— Marché tenu pour toi, marché tenu pour moi... J' vais point là-bas pour rire... Garde-toi aussi, ma Marie-Aude. Si j'en reviens, on reparlera d'tout ça... et on s'écrira d'ici là... J'ai encore cinq lieues à faire pour rentrer à Joigny en passant par chez nous... S'en va temps qu'on se quitte... Pleure pas, Marie-Aude... Embrasse-moi... Là !... Rentre, maintenant...

— Au revoir !...

— Dieu te garde, mon Jean !...

— Toi aussi, Marie-Aude !...

⁂

A dix jours de là, sur le marché de Joigny, la Marie-Aude attendait la pratique, assise parmi les paysannes des environs, avec, à ses pieds, dans deux larges paniers, des œufs, du beurre, quatre poulets fins, deux oies grasses... Parmi les autres on se la montrait... L'histoire du Jean-Guillaume avait couru dans les pays d'alentour... Elle-même n'avait rien nié, haussant les épaules, portant droite la tête et répondant hardiment aux propos hardis, en fille d'un pays où le galant ni l'enfant ne font pas la honte et ne condamnent pas au célibat.

Comme le père Vairon passait avec sa vieille, il avisa la Marie-Aude. Une fureur le jeta vers elle, le poing tendu, malgré sa femme qui voulait le retenir... Pourpre, il bégaya des injures et puis, d'une haleine, cria :

— C'est parce que t'en pouvais pas faire son épouseux qu' tu l'a mis à péri', not' Jean-Guillaume, fumelle !...

Des cris de femmes indignées assaillirent le vieux, que son exaspération porta tout contre la Marie-Aude, hurlant :

— Y t' la vendu, son sang !... Y t' la vendu pour ta peau, hein ?... catin-cateau !...

La Marie-Aude se redressa brusquement, les yeux flamboyants, et, plantée devant le vieux qui reculait :

— Allez toujours, père Vairon !... L'offense est pas pour moi !... Catin-cateau, si ça vous plaît... Qu'on s'aim' de vrai ou pour le plaisir, vot' gars et moi, ça nous regarde !... J' m'ai donnée à lui pour qu'y s' donne à la France... Chacun fait c' qu'y peut, bonhomme !... La sagesse à la Marie-Aude et la vie au Jean-Guillaume, c'est rendu pour prêté — et j' vaux bien qu'on fasse l' marché, vieux... pour le plaisir et pour l'honneur !...

— Le vieux et sa vieille, interloqués, bouches bées, regardaient la Marie-Aude qui, toute pâle et si grande qu'elle les écrasait, se dressait tout contre eux, riant à dents blanches, tandis qu'autour d'eux trois une rumeur réprobatrice grondait qui bousculait le père Vairon et lui mettait aux reins des frissons presque de honte et presque d'effroi...

TH. CHÈZE.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE*
du 17 février 1916

(54)

LE
Sergent Renaud
Par Pierre SALES

La vie intime du marquis devint dès lors très désordonnée. Petites actrices, écuyères de cirque, demoiselles du corps de ballet de l'Opéra se partagèrent, avec le jeu, l'honneur de dépouiller Honoré de Villepreux. Juliette comprit bientôt que son mari l'avait abandonnée pour jamais; elle pleura silencieusement, elle ne se plaignit pas. Et Honoré, humilié par ce visage triste et doux, sur lequel les larmes avaient laissé leurs traces, parut de moins en moins chez lui. Il vivait au cercle, ou, quand il était chez lui, s'enfermait avec Guépin.

Guépin, demeuré le digne domestique d'un tel maître, n'avait pas vieilli; il était seulement un peu engraissé. Il n'avait plus le titre de valet de chambre, il était le confident, l'homme à tout faire du marquis. La vieille marquise l'appelait le mauvais génie de son fils. Et il l'était, avec ce détail particulier que, victime des mêmes passions que son maître, il perdait comme lui, au jeu ou avec des drôlesses, tout l'argent qu'il lui soutirait. Guépin avait toujours l'allure la plus correcte, la figure entièrement rasée; il était très respectueux, très doux, très complaisant. Et, malgré cela, il était impossible de ne pas se dire en le dévisageant :

— Cet homme est capable de tout !

Et il l'était bien. C'est lui qui procurait ses maîtresses à son maître, qui l'avait initié aux basses combinaisons de courses, à ces calculs louches qui sont le déshonneur des hommes de sport qui y glissent peu à peu, et qu'Honoré n'avait que trop bien compris.

Cette belle existence de désordre dura environ une quinzaine d'années. Devant quelques symptômes alarmants, la marquise avait essayé de morigéner son fils, de lui montrer l'indignité de sa conduite; il lui avait brutalement répondu :

— Je suis le maître ici !

La marquise songea trop tard à la nécessité d'une séparation de biens entre son fils et sa belle-fille. Toute la fortune de Juliette avait disparu, engloutie par le jeu et les femmes. Et quand enfin, décidées à se défendre, décidées à défendre le bien de Frédéric et d'Henriette, les deux femmes exigèrent des comptes d'Honoré, sa situation était perdue. Parvenu au bout des capitaux, il avait emprunté. Non seulement il ne lui restait rien de ce qui lui avait été confié, mais il était couvert de dettes.

La vieille marquise reprit son autorité; elle traita durement son fils, exigea la vérité sur sa situation et l'obtint.

— Vous nous auriez déshonorés, malheureux !

Ce fut le seul reproche qu'elle lui adressa. Elle mit aussitôt en vente son château d'Angoville. Elle reprenait ses droits. Elle vendit aussi tous ses titres nominatifs auxquels son fils n'avait naturellement pas pu toucher, elle vendit ses diamants; et, grâce à ces sacrifices, elle paya les dettes d'Honoré. Elle aurait dû le faire interdire; elle recula devant cette mesure suprême; elle ne se crut pas le droit d'infliger une telle injure à un Villepreux, au père de ses petits-enfants.

Il ne lui restait plus que l'hôtel de la rue Saint-Dominique. Honoré espérait qu'elle le vendrait aussi. Avec un peu de réclame, pensait-il, on en tirerait bien près de deux millions; il les racherait ensuite à sa mère en rejouant la comédie de l'amour filial; il aurait de quoi repartir, regagner tout ce qu'il avait perdu : les joueurs sont incorrigibles ! Justement une écurie de courses était à vendre. Mais la marquise avait déjà fait un bien grand sacrifice en vendant Angoville; elle serait morte plutôt que de vendre l'hôtel de la rue Saint-Dominique, la maison où elle avait été si heureuse avec son mari et son Jean bien-aimé. Cependant, il fallait vivre dans cet hôtel, où l'on avait toujours dépensé cent cinquante mille à deux cent mille francs par an.

— Maman, glissa gentiment Honoré à sa mère, ce vieil hôtel va devenir une lourde charge pour vous. Et je crois que...

La marquise ne lui laissa pas le temps d'achever.

— Mon fils, je suis décidée à mourir ici; ne vous inquiétez pas, d'ailleurs : nous aurons de quoi vivre dans cette maison, modestement il est vrai, mais honorablement. Vous n'aurez qu'à ne plus nous quitter, et vous deviendrez meilleur que vous ne l'avez été.

Tous les domestiques renvoyés et toutes les voitures, tous les chevaux vendus, la marquise eut de longs conciliabules avec son notaire, Me Aristide Florimont. C'était pendant l'été. Les élégants étaient absents de Paris; la marquise envoya ses enfants passer une quinzaine de jours sur une plage de Normandie. Quand ils revinrent, les appartements du rez-de-chaussée de l'hôtel étaient hermétiquement fermés, cadenassés.

— Personne, déclara solennellement la vieille marquise, ne pénétrera plus dans aucune de ces pièces. D'ailleurs elles ne renferment plus rien; j'ai vendu tous nos vieux meubles, tous nos objets d'art...

— Mais, ma mère, s'écria le marquis, cet hôtel a une très grande valeur, vous ne pouvez la laisser improductive... Il serait si facile de louer !...

— Cet hôtel m'appartient, j'en fais ce qui me plaît. Moi vivante, pas un étranger n'habitera ici... Je redeviens dépositaire de l'honneur des Villepreux, puisque vous l'avez mal gardé; je le garde à ma façon.

Et dès ce jour, on mena, dans l'hôtel des Villepreux, une existence quasi monastique. Les dames de Villepreux sortaient à peine, ne faisant que les visites nécessaires pour entretenir leurs relations. Juliette se consacrait exclusivement à l'éducation de ses enfants : Frédéric avait commencé ses études sans trop travailler; mais, quand il avait vu la ruine de sa famille, il avait compris, sans qu'on eût besoin de le stimuler, qu'il devrait se faire une situation par lui-même, gagner sa vie. Et il avait bravement travaillé. Il nourrissait, en secret, le projet de renoncer plus tard à sa part de fortune pour faciliter l'établissement de sa sœur. Quant à cette fortune, à l'argent que grand'mère avait tiré de la vente de ses meubles, de ses tapisseries, de ses tableaux, de ses objets d'art, ainsi que tout le monde il en ignorait la valeur.

Tout cela s'était fait secrètement, par l'intermédiaire de Florimont, et était demeuré secret entre le notaire et la vieille marquise.

— Nous avons de quoi vivre honorablement, avait répété plusieurs fois la douairière.

Et c'est tout ce qu'on savait autour d'elle. Le marquis avait bien essayé de pénétrer les secrets de sa mère, de lui arracher encore quelque somme pour l'exposer; mais il s'était heurté à une volonté inébranlable. Dans une entrevue secrète qu'il avait eue avec la douairière, il s'était attiré cette rude apostrophe :

— Mon fils, je n'ai jamais voulu, devant votre femme, devant cette noble créature que j'ai eu l'imprudence de vous sacrifier, vous traiter comme vous le méritez. Vous êtes indigne d'elle et de votre nom !...

Et, sur un geste insolent d'Honoré :

— Ah ! ne croyez plus que vous m'en imposerez, ni par des coups d'audace, ni par de nouvelles hypocrisies ! Je sais ce que vous valez. Vous n'avez plus mon estime... Vous pouvez la reconquérir cependant. Oubliez le mauvais homme que vous avez été, redevenez digne de nous, de votre nom, de votre frère ! Travaillez, si vous le voulez; mais surtout, vivez auprès de nous, abandonnez votre existence de désordre; votre femme ne demande qu'à vous rendre son affection et sa confiance. Quant à ma fortune, vous ne la connaîtrez pas ! N'essayez pas de faire de nouvelles dettes, *je ne les payerais pas*. Je regarde ce qui me reste comme un dépôt sacré que je dois transmettre à votre fils; mon notaire me fournira les moyens légaux d'en arriver où je veux. Frédéric se mariera; il doit habiter ici : la demeure des Villepreux ne sortira pas et ne sera jamais sortie de leur famille.. Je subviendrai à vos besoins personnels; vous conserverez, si vous le voulez, ce domestique à qui vous semblez tenir plus qu'à nous; mais vous n'êtes plus rien ici !

La leçon fut inutile pour Honoré. Il se résigna bien, pendant quelques mois, à l'existence simple de sa femme et de sa mère; mais, lorsqu'il fut bien convaincu que toutes ses hypocrisies ne parviendraient pas à attendrir la douairière, il cessa de donner ces simulacres mensongers de repentir. Il annonça à sa mère que, puisqu'elle était impitoyable à son égard, « il se tirerait bien d'affaire tout seul ». Son amour-propre n'avait d'ailleurs pas eu à souffrir. Aux yeux du monde, il semblait toujours le maître dans sa maison; on le traitait ostensiblement avec les plus grands égards. Et partout on le considérait — et cela n'avait rien qui pût lui déplaire — comme un homme despotique, égoïste, autoritaire, respectueusement obéi. On admirait ces deux femmes qui le subissaient sans murmurer.

XXII

Le Petit-Fils

Le mois qui suivit parut interminable aux dames de Villepreux. Henriette ne lisait plus maintenant les nouvelles du Tonkin; elle étudiait gravement les bulletins de la température que donnent les journaux; elle consultait les almanachs; elle tremblait chaque jour d'apprendre qu'une tempête avait éclaté dans la mer des Indes ou la mer Méditerranée. Elle avait porté son atlas dans la chambre de sa grand'mère et avec un petit drapeau elle marquait chaque jour les étapes du *Saghalien*.

169. — SERGENT.

La bonne nouvelle arriva enfin :

« Débarqués tous les trois bonne santé. Serons demain à Paris. Embrasse.

» FREDERIC. »

(A suivre.)

563e JOUR DE GUERRE

Communiqués officiels français

Du 16 Février (15 h.)

Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.

EN CHAMPAGNE, nous avons repris à la grenade quelques boyaux à l'est de la route de Tahure à Somme-Py.

Du 16 Février (23 h.)

En ARTOIS, aux abords de la route de Lille, nous avons fait jouer un camouflet qui a bouleversé les travaux de mines de l'ennemi.

Tirs de notre artillerie sur des convois de ravitaillement au nord de TRACY-LE-VAL (est de l'Oise) et dans la région de BERRY-AU-BAC (vallée de l'Aisne).

Au sud-est de SAINT-MIHIEL, bombardement des organisations ennemies en forêt d'Apremont.

Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué russe

Pétrograd, 15 février.

Front occidental

Des avions allemands sont apparus au-dessus du secteur de RIGA. Le feu a été animé dans tout le secteur de part et d'autre.

Dans le secteur de DVINSK, une lutte intense a continué pour la possession d'un entonnoir près d'Illuxt. Nous avons occupé l'entonnoir.

Entre les lacs de MEDMOUSKOE et de DEMMEN, nos détachements ont occupé un petit bois au sud-ouest de Rouguenichky.

Au sud de la PRIPIAT, dans la région d'Ezertzy, des cosaques du Don ont attiré un poste autrichien, qu'ils ont anéanti.

Dans la région du cours supérieur de la STRYPA, des partis nombreux de nos éclaireurs ont inquiété l'ennemi pendant toute la nuit. Les actions de nos éclaireurs ont provoqué de la part de l'ennemi dans cette région une fusillade qui a duré toute la journée.

Sur la STRYPA MOYENNE, notre artillerie a tiré contre 4 aéros ennemis. Un aéro a été atteint, et il est tombé dans les lignes ennemies.

Communiqué italien

Rome, 16 février.

Dans la zone de TOFANA (Haute Boite), notre artillerie a tiré avec une visible efficacité contre des groupes de troupes ennemies et des emplacements de mitrailleuses.

Dans la vallée de SEEBACH (Gailitz), l'activité de nos détachements a provoqué de vives alarmes dans les lignes autrichiennes.

Dans la zone du ROMBON (bassin Plezzo), l'ennemi a tenté hier matin une nouvelle attaque contre nos positions; mais il a été promptement repoussé.

Des avions ennemis ont lancé quelques bombes sur des lieux habités dans la plaine entre NATISONE et l'ISONZO; il n'y a aucune victime. Les dégâts sont très peu importants.

Communiqué anglais

Londres, 16 février.

La nuit dernière, après un violent bombardement sur tout le front, depuis le saillant d'YPRES jusqu'au sud de HOOGHE, les Allemands ont fait plusieurs attaques d'infanterie.

Entre le canal d'YPRES A COMMINES et la voie ferrée d'YPRES A COMMINES, l'ennemi a pénétré dans nos tranchées du front sur une étendue de 600 yards environ. Toutes les autres attaques ont échoué. Une violente canonnade continue des deux côtés.

Communiqué belge

Le Havre, 16 février.

La journée a été calme sur le front belge.

Groupes et Commissions

Commission sénatoriale de l'Armée

Paris, 16 février. — La commission sénatoriale de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. Clémenceau. Elle a entendu la lecture d'un rapport très détaillé de M. Gervais concernant la situation et les chiffres des effectifs de toutes les nations belligérantes sur les divers fronts.

Après délibération, la commission a unanimement approuvé les termes et les conclusions de ce rapport. Elle a en outre décidé qu'il servirait de base à une série de travaux qui seront présentés à propos de l'utilisation des effectifs par ses diverses sous-commissions réunies.

Commission du Budget

Paris, 16 février. — La commission du budget de la Chambre s'est réunie sous la présidence de M. Klotz. M. Lebrun, rapporteur d'ensemble du budget de la guerre, a fait un exposé détaillé de la situation des armements, exposé qu'il continuera à une prochaine séance.

Commission des Affaires extérieures

Paris, 16 février. — La commission des affaires extérieures, des protectorats et des colonies s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Georges Leygues. Elle a entendu le ministre des colonies : 1° sur le recrutement des troupes et de la main-d'œuvre indigène qui se poursuit normalement; 2° sur les opérations militaires dans le Cameroun qui touchent à leur fin; la colonie allemande a été conquise par les troupes franco-anglaises, malgré des difficultés considérables provenant des étendues énormes à parcourir, de la configuration du sol et de l'organisation défensive de l'ennemi. L'opération fait le plus grand honneur à la vaillance et à la ténacité des corps expéditionnaires; 3° sur les chemins de fer éthiopiens.

Elle a entendu une communication de M. Paul Doumer sur l'accroissement des forces russes. Elle a désigné M. Dubief comme rapporteur de la proposition de loi relative à la protection des produits d'origine française sur le territoire national et les marchés étrangers. Elle a désigné M. Moutet comme rapporteur de la proposition de loi adoptée par le Sénat concernant l'importation et le commerce des substances vénéneuses, notamment l'opium, la morphine et la cocaïne.

Commission des Œuvres de Secours aux Prisonniers de Guerre

Paris, 16 février. — Le général de division Vérand, inspecteur général des prisonniers de guerre, a été nommé membre de la commission de répartition et de contrôle des subventions aux œuvres de secours aux prisonniers de guerre.

NOTES OFFICIELLES

Un Cadre spécial de Dentistes militaires

Paris, 16 février. — Le ministre de la guerre a préparé un projet de loi aux termes duquel seront incorporés, dans les sections d'infirmiers, les dentistes diplômés mobilisés ou qui contracteront un engagement. Selon les nécessités, un certain nombre de mécaniciens dentistes seront également incorporés dans lesdites sections.

Le projet de loi prévoit, en outre, la création d'un cadre spécial de dentistes militaires qui seront assimilés au grade d'adjudant et pourvus d'un insigne spécial de leur fonction. Ce personnel serait utilisé en trois échelons :

1° Dans le service régimentaire et dans les formations sanitaires du front; 2° dans les formations sanitaires de la zone des étapes; 3° dans les formations sanitaires de l'intérieur, la moitié du cadre étant affectée aux armées, l'autre moitié à l'intérieur.

Les Correspondances avec l'Espagne

Paris, 16 février. — Au sujet de plaintes relatives aux retards subis par les correspondances d'Espagne, le ministre du commerce a répondu :

« Les lettres à destintion ou en provenance de l'Espagne sont soumises au même régime que les autres correspondances échangées avec les pays neutres. Elles ne sont en aucun cas retardées plus de quarante-huit heures par le contrôle militaire. D'autre part, si des correspondances télégraphiques se voient imposer un certain retard, c'est pour des motifs supérieurs de défense nationale avec lesquels le gouvernement s'efforce d'ailleurs de concilier dans la plus large mesure les intérêts particuliers en cause. »

Les Taxations des Bénéfices de Guerre

Paris, 16 février. — Le Comité républicain du commerce et de l'industrie, au sujet du projet de loi tendant à frapper d'un impôt spécial les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre, a adopté un vœu aux termes duquel il déclare ne pouvoir donner son adhésion à un système de taxation frappant uniquement les fournisseurs directs ou indirects de la défense nationale.

Il a demandé, en outre, que l'impôt projeté soit appliqué à tous bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre, de quelque nature qu'ils soient : commerciaux, industriels ou agricoles, et que l'impôt frappe également ceux qui ont prêté leur concours moyennant rémunération à la tractation d'opérations commerciales.

Le Contrôle gouvernemental dans la Zone des Armées

Paris, 16 février. — M. Abel Ferry se propose de demander vendredi, à la Chambre, la discussion immédiate et le vote du projet de résolution qu'il a déposé, il y a quelques jours, et qui invite le gouvernement à exercer son contrôle sur l'ensemble de nos forces nationales.

Ce projet de résolution a été renvoyé à la commission de l'armée qui l'a adopté mardi, en en confiant le rapport à M. Abel Ferry lui-même.

Dans l'esprit de son auteur, ce projet est destiné notamment à consacrer législativement les attributions dévolues aux sous-secrétaires d'Etat du ministère de la guerre sur l'exécution de certaines décisions dans la zone des armées.

LA CORRESPONDANCE avec les Régions occupées

La presse ayant annoncé que la Croix-Rouge de Francfort était autorisée à établir un service de correspondances avec les régions occupées, un certain nombre de personnes se sont adressées directement à cette institution pour obtenir des nouvelles de leurs parents ou de leurs amis.

D'après une information qui nous parvient de source sûre, la Croix-Rouge est disposée à donner suite à ces demandes, mais à la condition expresse qu'elles seront accompagnées d'un coupon-réponse de 25 centimes, nécessaire pour couvrir les frais. A défaut de cette indemnité, la Croix-Rouge ne peut fournir la réponse demandée, parce qu'il lui serait impossible de compenser autrement les dépenses occasionnées par ce service, qui tend à devenir considérable.

Au contraire, toute demande accompagnée d'un coupon-réponse sera transmise, et la réponse parviendra aux intéressés dans le délai nécessaire pour opérer le transfert dans une région où les communications sont nécessairement lentes, puisqu'elle se trouve presque en entier dans la zone d'opération des armées.

Les Journaux de Paris
DE CE MATIN

LES AGISSEMENTS DE M. WILSON

L'Homme enchaîné (G. Clémenceau) :

Le point le plus sensible est dans la question de savoir si le gouvernement des Etats-Unis accepte de renoncer à armer ses bateaux de commerce pour leur permettre de se défendre, le cas échéant, contre les sous-marins du kaiser. Que dis-je? Ce n'est déjà plus la question. Le président Wilson en étant venu, si j'en crois les dépêches, à demander à l'Angleterre et à la France le désarmement de leurs navires de commerce afin de faciliter les opérations meurtrières des assassins allemands.

L'autre jour, pour me concilier les bonnes grâces de la censure, je feignais de croire que cette demande ne serait pas présentée. Aujourd'hui, M. Jules Gautier veut bien nous permettre de savoir que c'est chose faite.

Puisqu'on nous donne enfin licence de le dire, je vois M. Wilson terriblement mal engagé. Ainsi que le remarquent la plupart des journaux, il n'y a pas d'acte plus contraire à la neutralité. Les Américains tolèreront-ils que leur gouvernement se mette ainsi au service de l'Allemagne? Je leur fais l'honneur de ne pouvoir le supposer.

***

LA LIBERATION DES PEUPLES OPPRIMES

La République Française :

Qui ignore que nous ne mettrons bas les armes qu'après l'entière libération des peuples opprimés et piétinés par les barbares? Ces peuples, ces nations, est-il besoin d'en dresser de nouveau la liste?

Si la Belgique figure au premier rang, c'est parce qu'elle a été la première foulée aux pieds, martyrisée par un ennemi sans foi et sans entrailles, mais il y a encore la Serbie, la Pologne, notre Alsace-Lorraine et les provinces irrédentes de l'Italie.

Les déclarations échangées entre les ministres de France, de Grande-Bretagne et de Russie auprès du roi des Belges d'une part, et le baron Beyens, ministre des affaires du même souverain arrivent à leur heure.

Elles enlèvent aux Allemands leur dernière espérance.

***

NOS OFFICIERS D'ETAT-MAJOR

La Victoire (G. Hervé) :

Quels merveilleux officiers d'état-major feront nos brevetés de l'école de guerre quand ils auront rectifié l'enseignement de l'école par l'enseignement du champ de bataille. Quand ils auront été obligés de mesurer de leurs yeux, de leurs nerfs, de leur propre résistance physique, après un séjour dans la boue des tranchées, la distance qui sépare la théorie de la réalité.

Le Rappel :

Par ces séjours utiles au milieu des troupes combattantes, face à face avec les difficultés quotidiennes, les officiers d'état-major parachèveront leur instruction théorique et ils accommoderont la kriegspel à la vraie guerre, à la guerre des poilus, à la guerre sans dentelles et sans manches de lustrine. Toute l'opinion applaudira aux décisions du général Galliéni, non pas sous l'empire du seul sentiment égalitaire, mais avec la conviction que ceux dont la fonction est de préparer les opérations de guerre les prépareront mieux.

***

LES BOCHES DE PARIS

La Libre Parole (Gaudin de Villaine) :

Paris et son camp retranché, comme d'ailleurs toutes les villes proches du front, sont littéralement envahis par une nuée de sauterelles exotiques, toutes plus ou moins boches, malgré les papiers de complaisance dont elles sont armées.

Elles opèrent dans tous les mondes, mais surtout dans le monde officiel, si accessible par ses mœurs et ses antécédents, et voilà le danger de tous les jours qui fait qu'alors que nous ne savons rien de l'ennemi, lui sait tout de nous.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

DANS L'ADRIATIQUE

Un Engin formidable et nouveau a été expérimenté par les Italiens contre les sous-marins ennemis

Milan, 16 février. — Une opération a été exécutée par les contre-torpilleurs italiens sur les côtes albanaises contre deux sous-marins ennemis. Le communiqué officiel italien avait signalé qu'après deux tentatives autrichiennes pour torpiller les contre-torpilleurs italiens, ceux-ci avaient attaqué les sous-marins avec des bombes particulières. Il s'agit d'un nouvel engin formidable : une espèce de mine qu'on laisse tomber sur le sous-marin après qu'il a plongé.

Les contre-torpilleurs italiens ont pu fixer le point où les sous-marins ennemis étaient descendus et ils laissèrent tomber plusieurs de ces mines sur eux. Les deux sous-marins, très vraisemblablement, seront restés au fond de la mer.

IMPORTANT CONSEIL DES MINISTRES

Rome, 16 février. — Pendant sa dernière réunion, le conseil des ministres s'est longuement occupé des accords intervenus entre les ministres français et le gouvernement italien. Le ministre de la guerre, notamment, a fait part au conseil des entretiens qu'il a eus avec M. A. Thomas au sujet de la production des munitions militaires, et M. Sonnino, à son tour, a longuement parlé de l'unité d'action nécessaire pour résoudre les questions d'ordre économique. Des accords de principe ont été arrêtés sur ce point essentiel.

Un des Résultats du Bombardement de Milan

Milan, 16 février. — On sait que la municipalité de Milan est aux mains des socialistes officiels qui, malgré l'état de guerre, continuent de vouloir être neutralistes et n'ont jamais montré d'hostilité contre l'Allemagne. Or, de même que les raids des zeppelins sur l'Angleterre ont eu une heureuse influence sur la conscription volontaire, de même le bombardement de Milan vient de secouer l'apathie de la municipalité milanaise.

Le maire Caldara vient de publier un manifeste où il dit : « Exécrons les bourreaux, honorons les victimes! » et où il constate que sa ville « ajoute son nom à l'histoire de la brutalité guerrière dans ses attentats contre la civilisation latine ». Il ajoute que l'administration communale prendra à ses frais les honneurs dûs aux morts et les secours aux blessés et aux familles éprouvées et il recommande l'union des citoyens, « contre laquelle se brisera inexorablement tout attentat de la barbarie. »

CHUTE MORTELLE D'UN AVIATEUR

Milan, 16 février. — Un avion muni d'une mitrailleuse est tombé d'une hauteur de deux cents mètres dans l'aérodrome de Taliode. Le pilote a été tué et un autre aviateur grièvement blessé.

LA NEIGE

Rome, 16 février. — La neige tombe abondamment sur tout le front alpin. Il y a en moyenne de quatre à six mètres de neige. Le froid est de 25° au-dessous de zéro. *Toute activité militaire est pour le moment interrompue.*

L'Action du Cardinal Mercier

Berne, 16 février. — La « Gazette de Cologne » du 16 relève avec un dépit non dissimulé la lettre des évêques belges aux évêques allemands qui vient de paraître à Rome, et que les journaux italiens commentent.

Cette édition italienne de la lettre des évêques belges aux évêques allemands, dit-elle, n'est pas un hasard. Cette lettre paraît au moment où le cardinal Mercier est à Rome. Il n'avait sans doute pas pour seul but de son voyage d'aller voir le pape. Il voulait aussi réchauffer le zèle belliqueux de l'Italie en suscitant de la pitié en faveur de la Belgique. La lettre, d'ailleurs, n'aurait jamais dû être publiée, étant donné son caractère privé et confidentiel. Mais elle était bien plus destinée à surexciter l'opinion publique qu'à inviter les évêques allemands à une recherche sérieuse de la vérité.

Il serait naïf de croire que l'effet produit par son œuvre en Italie n'ait pas été souhaitée par l'auteur

Les Réceptions du Pape

Rome, 16 février. — Le cardinal Mercier a été reçu hier soir par le pape. L'audience a duré une heure. Le pape a reçu ce matin l'évêque de Saint-Claude, Mgr Maillot, et le directeur de l'Académie de France, M. Besnard.

Quatre petits Français remercient le Pape d'avoir fait libérer leur Père

Rome, 16 février. — L' « Osservatore Romano » reproduit une lettre adressée au pape par quatre petits Français résidant à Paris, dont le père, après avoir été prisonnier des Allemands pendant dix-sept mois, tomba malade et fut interné en Suisse. A la suite des démarches de Benoît XV il fut le premier officier français conduit en Suisse. Ses enfants remercient le pape d'avoir conservé la santé de leur père et lui demandent sa bénédiction pour toute leur famille et pour la France. Ils sont âgés respectivement de quatorze, treize, dix et deux ans.

Le Prince Ruprecht dans le Trentin

Udine, 16 février. — On est informé que le prince Ruprecht de Bavière, qui commande une armée sur le front occidental, a visité récemment le Trentin. Dans les pays qu'il a traversés, on a forcé tous les habitants à exposer des drapeaux à leurs maisons sous peine de trois mois de prison en cas de non obéissance.

En Allemagne

Les Pertes de l'Aéronautique

Paris, 16 février. — Si l'on totalise les chiffres des pertes austro-allemandes dans l'aéronautique pour l'année 1915, on obtient les chiffres suivants : les Austro-Germains ont perdu 210 aéroplanes, dont 74 sur le front russe; 12 hydravions, sans compter ceux qui ont été capturés et gardés suivant les informations de presse dans les pays neutres; 17 ballons captifs.

DIMINUTION DES NAISSANCES

Amsterdam, 16 février. — Le nombre des naissances, qui avait été en 1910 de 45,000 à Berlin, est tombé en 1915 à 32,000, y compris 1,253 enfants mort-nés.

LA RARETE DU NICKEL

Amsterdam, 16 février. — Par suite de la rareté du nickel en Allemagne, les instruments chirurgicaux ne seront plus nickelés, mais seulement polis.

LE RATIONNEMENT DU PAIN

Copenhague, 16 février. — La ville de Chalottembourg déclare par affiches qu'elle est obligée de procéder à la révision des cartes supplémentaires de pain, lesquelles devront être réservées à l'avenir aux gros travailleurs. Elle demande à la population de ne pas voir dans cette décision un acte de mauvais vouloir, mais de pure nécessité imposé par les circonstances.

LA QUESTION DE LA GUERRE SOUS-MARINE

Amsterdam, 16 février. — On publie à Berlin un communiqué d'allure officieuse sur les entretiens parlementaires auxquels a donné lieu l'incident de la commission du Landtag. Il y est dit que le chancelier a conféré avec les chefs de partis du Landtag et a reçu aussi ceux du Reichstag. La fixation de l'ordre du jour présente de réelles difficultés, et il semble qu'on veuille éviter un débat public sur cette question.

UNE GRANDE VICTOIRE RUSSE

Erzeroum est prise

Pétrograd, 16 février. — La ville d'Erzeroum a été prise par les troupes russes.

Pétrograd, 16 février. — Les détails manquent encore sur le grand succès russe d'Erzeroum. On sait seulement que les opérations du général Ioudenitch tendaient à aborder la forteresse par le sud; le communiqué d'hier a annoncé comment il y avait réussi. Les troupes, tournant par le sud-est, s'emparèrent de la ville de Kop, puis descendirent par des montagnes couvertes de neiges et de glace dans la vallée de Mourad-Tchai, prirent Knyss et apparurent devant les forts d'Erzeroum du côté où les Turcs les attendaient le moins.

Cette belle victoire est d'autant plus glorieuse que la place forte était abondamment approvisionnée et défendue par une nombreuse garnison.

L'Importance de la Victoire russe

Rome, 16 février. — *La conquête des forts d'Erzeroum par les troupes russes provoque en Italie une heureuse surprise. Les critiques italiens, il y a quelques jours encore, voyaient dans la place forte de l'Arménie l'obstacle le plus dur à la descente des armées russes vers l'Anatolie. Comme la plupart des forteresses modernes, Erzeroum jouissait d'une réputation d'inexpugnabilité, et comme ces mêmes forteresses elle n'a pas résisté longtemps au feu des canons actuels.*

Toutefois, la brillante victoire du grand-duc Nicolas est loin d'être inférieure à celles bruyamment exploitées par les Allemands d'Anvers et de Varsovie. La chute d'Erzeroum est surtout étonnante par le fait que les troupes russes combattaient dans un terrain couvert de neige, avec une température glaciale, à des hauteurs que seule la guerre italienne a atteintes jusqu'ici. Les critiques attribuent la conquête rapide des forts à deux causes : d'abord la débâcle subie par les armées turques à l'est d'Erzeroum à la fin de janvier, puis à la construction extrêmement habile et rapide de routes nouvelles qui ont permis les transports de l'artillerie lourde vers la capitale de l'Arménie.

La portée de la victoire russe a à peine besoin d'être soulignée.

La flotte russe ayant maîtrisé la mer Noire, après avoir anéanti la flotte marchande turque, et la région arménienne étant absolument isolée dans l'empire ottoman, il ne semble pas qu'Enver-Pacha puisse envoyer des renforts à son lieutenant en déroute. Le seul moyen qui s'offrirait serait l'utilisation du tronçon nord du chemin de fer de Bagdad jusqu'à Angora, et de là la marche dans un pays sans routes jusqu'en Arménie. Mais cette branche de chemin de fer est à voie unique et consentirait difficilement à un trafic accéléré. En outre, depuis Angora, point terminus, jusqu'au cœur de l'Arménie, l'organisation d'une telle expédition exigerait de longs mois, même en supposant, ce qui est douteux, que la Turquie dispose de moyens matériels suffisants pour la tenter.

La chute d'Erzeroum aura une répercussion considérable dans tout l'empire ottoman. Tout d'abord elle renforcera la situation des Anglais en Mésopotamie, qui paraît stationnaire en ce moment. Mais l'effet le plus considérable se ferait bientôt sentir dans les vilayets arméniens et kurdes. On n'ignore pas que c'est dans cette partie de l'empire que se recrutent les meilleures troupes ottomanes. L'armée russe, jusqu'ici, a eu à combattre surtout des Kurdes, troupes excellentes levées sur place dans le réservoir considérable d'hommes que mettent ces régions à la disposition de Constantinople.

La victoire russe poussée dans la direction de Bitlis et de Kharpont, non seulement tarirait la source des réserves humaines pour le Comité Union et Progrès, mais porterait un coup sensible à l'autorité du gouvernement ottoman auprès des populations très mélangées dont la fidélité est surtout faite d'opportunisme.

Erzeroum prise relève l'Idea Nationale, *les Russes peuvent se dire maîtres du vilayet entier. De là ils pourront rayonner vers Bitlis et Trébizonde, puisque le manque de points d'appui fortifiés empêchera les Turcs d'opposer de la résistance.*

Le succès russe a une importance considérable, assure la Tribuna, *puisqu'il paralysera toute action turque dans notre direction. La menace actuelle est trop forte pour que les Turcs la négligent.*

Les Allemands, estime le Giornale d'Italia, *renoncent pour cette année à l'expédition d'Egypte; mais les Turcs semblaient s'acharner à cette folle entreprise. Cependant nous croyons qu'à présent la manie belliqueuse d'Enver-Pacha se sera atténuée devant les insuccès continus de ses troupes.*

En Angleterre

Chambre des Communes

LA DEFENSE CONTRE LES RAIDS AERIENS

Londres, 16 février. — Le sous-secrétaire d'Etat à la guerre déclare que dorénavant la flotte s'occupera d'empêcher toutes les tentatives des engins aériens de l'ennemi de s'approcher des côtes. La tâche de l'armée sera de repousser tous ceux qui auront réussi à atteindre les côtes.

Une commission mixte navale et militaire sera formée. Le vice-amiral sir Percy entre en fonctions au ministère de la guerre.

LA CONSTRUCTION DES NAVIRES MARCHANDS

Londres, 16 février. — Le gouvernement anglais a décidé d'accorder des facilités aux constructeurs pour leur permettre d'achever les navires marchands sur le point d'être lancés. Cette mesure est prise pour remédier le plus promptement possible à la hausse des frets. Les constructeurs de navires ayant fait appel, il y a quelques semaines, à l'aide financière du gouvernement, on en déduit que des arrangements financiers ont été conclus sur une base satisfaisante.

En Chine

Le Mouvement séparatiste

Shanghaï, 16 février. — Le mouvement séparatiste des provinces du Yunnan et de Koeï-Tchéou progresse et gagne le Se-Tchouen. Les troupes qui tiennent garnison à Tchoung-King, importante ville de la province de Se-Tchouen, située sur le fleuve Yangtse-Kiang, ont proclamé l'indépendance de la province d'accord avec les troupes arrivées du Nord.

L'amiral Liu s'avance dans la direction du Yang-Tse supérieur pour défendre les positions en amont de ce fleuve.

La canonnière américaine « Monocacy » se trouve à Tchoung-King pour protéger les étrangers.

Sur Mer

Les Allemands reconnaissent n'avoir pas coulé de Croiseur

Genève, 16 février. — Les journaux allemands commencent à déchanter au sujet d'une prétendue victoire remportée dans la mer du Nord. Ils doivent reconnaître qu'il s'agit non pas d'un croiseur qui aurait été coulé, mais d'un petit vaisseau ressemblant à un petit croiseur destiné au service de la pose des mines et de la défense aérienne, filant 16 nœuds, et dont l'équipage se composait de 78 hommes.

DANS LES BALKANS

Insurrection au Monténégro

Genève, 16 février. — On mande de Vienne que la guerre de guerillas a pris depuis quelques jours une intensité nouvelle dans tout le Monténégro. Un violent combat a eu lieu samedi à Podgoritza entre Monténégrins et Albanais. Ces derniers ont dû battre en retraite après avoir subi de lourdes pertes.

Ces nouvelles hostilités, auxquelles prennent part jusqu'aux femmes monténégrines, revêtent un caractère d'acharnement et d'atrocité impitoyables.

A la Chambre grecque

L'OCCUPATION DE CORFOU PAR LES ALLIES

Athènes, 16 février. — M. Skouloudis, président du conseil, répondant à M. Socoli, député de Corfou, qui protestait contre la présence des Italiens à Corfou, dit :

« Il n'est pas vrai que le gouvernement hellénique ait consenti au débarquement des Italiens à Corfou. Il a protesté. Nous possédons l'affirmation officielle que l'intégrité de l'Etat sera respectée; car, quand la raison qui a amené la présence des troupes alliées à Corfou aura disparu, l'île sera restituée à la Grèce. Je puis tranquilliser non seulement les craintes exprimées par M. Socoli au sujet de Corfou, mais aussi celles de la Chambre et de la nation entière. (Applaudissements.)

» La force militaire que l'Italie enverra à Corfou ne dépassera pas 50 carabiniers, dont le but est de représenter la coopération de l'Italie dans les opérations de l'Entente. L'Italie a annoncé que, conformément à la Note du 10 janvier des quatre alliés annonçant leur intention de transférer à Corfou les troupes serbes et dans l'esprit même de la susdite Note, elle enverrait également des soldats pour accompagner les troupes monténégrines transférées à Corfou; le gouvernement hellénique a protesté.

» Hier, le gouvernement a été informé qu'avant-hier vingt carabiniers avec un officier, ancien attaché militaire à la légation italienne d'Athènes, ont débarqué à Corfou. On ignore si le nombre de carabiniers sera de 50, chiffre que le gouvernement italien a consenti à envoyer. Il n'est pas improbable que le nombre de carabiniers se limitera à vingt. Mais je ne puis pas l'affirmer.

» Je répète que toutes les assurances qu'ont données les puissances alliées sont très claires et catégoriques. Elles affirment qu'aussitôt que cessera la raison justifiant la présence des alliés à Corfou, ceux-ci quitteront tous l'île en même temps. »

LES ALLEMANDS ANNONCENT L'OFFENSIVE DES ALLIES

Genève, 16 février. — Les journaux allemands se font télégraphier par leurs correspondants des Balkans que les puissances de l'Entente seraient décidées à prendre l'offensive à Salonique. L'occupation d'une partie de la rive occidentale du Vardar serait le premier pas de l'offensive contre Monastir.

SALONIQUE IMPRENABLE

Athènes, 16 février. — Une personnalité française a cité cette appréciation du général grec Moscopoulos au sujet de la position des alliés à Salonique : « Si vos ennemis viennent vous attaquer à Salonique, ils laisseront deux mètres de hauteur de cadavres sans pouvoir forcer vos lignes. »

LE ROI CONSTANTIN ET LE GENERAL SARRAIL

Athènes, 16 février. — M. Guillemin, ministre de France à Athènes, a été reçu mardi matin en audience particulière par le roi Constantin. Sur sa demande, le roi recevra en audience le général Sarrail.

LES REFUGIES SERBES SERONT SECOURUS PAR L'ITALIE

Rome, 16 février. — Les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, en considération de raisons de convenances et de solidarité politique qui doivent assurer la plus amicale assistance aux réfugiés serbes, ont autorisé les œuvres charitables à leur accorder le plus complet concours dans la mesure la plus large compatible avec la loi et avec leurs statuts.

LE MECONTENTEMENT GRANDIT EN BULGARIE

Bucarest, 16 février. — Par suite de l'augmentation constante des denrées, le mécontentement grandit en Bulgarie, où la censure s'applique à faire disparaître toute trace des sentiments populaires.

La Guerre aérienne

Les Zeppelins et le Baromètre

Londres, 16 février. — M. Montagu of Beaulieu, membre de la Société météorologique d'Angleterre, indique, dans une lettre au *Times*, quelles sont les époques où les raids de zeppelins ont le plus de chance de se produire :

1° Le dernier et jusqu'au premier quartier de la lune. C'est le moment où les nuits sont le plus sombres, soit une période de quatorze jours au maximum.

2° Les périodes où, sans que le baromètre soit nécessairement haut, on ne constate pas de grands écarts de pression. Ce sont des périodes de calme plat ou de vents légers.

3° Les périodes de temps secs, quoique, en général, les chances de pluie ou de neige diminuent au fur et à mesure que le baromètre monte. Ce n'est pas toujours le cas et vice-versa, un baromètre bas n'est pas toujours suivi de pluie ou de neige.

Il ne faut pas oublier qu'à l'altitude de Londres la pluie se transforme en neige des hauteurs relativement peu considérables, et une couche de neige ou de givre de seulement un pouce sur toute la surface d'un zeppelin fait quelques tonnes de surcharge qui peuvent suffire pour le forcer à descendre.

Les brouillards sur mer et sur terre sont une garantie contre les raids puisqu'ils empêcheraient les pilotes de se repérer ou de se rendre compte de la dérive due au vent.

Beaucoup se demandent comment les Allemands peuvent être renseignés sur un temps probable en Angleterre. D'abord, les observations qu'ils recueillent sur la côte de Belgique et dans le nord de la France peuvent leur permettre de prévoir les tempêtes qui viennent de l'Atlantique. D'autre part, il est facile aux navires neutres munis de T. S. F. de communiquer les indications barométriques et l'état de l'atmosphère dans les diverses parties de l'Océan; la défense qu'on a fait de publier les rapports météorologiques n'a donc pas grand effet.

FRONT OCCIDENTAL

Les Combats en Alsace

Genève, 16 février. — Les combats qui se livrent en Haute-Alsace à proximité de la frontière suisse, continuent à occuper et préoccuper les journaux helvétiques.

« Depuis plusieurs jours, écrit le correspondant militaire de la « Gazette de Lausanne », les Allemands ont amené de gros renforts à notre extrême frontière. Ce ne sont pas seulement, comme ce fut le cas jusqu'à aujourd'hui, des hommes du landsturm, mais des jeunes gens. L'un d'eux, déserteur, a déclaré qu'il revenait du front russe. Ces renforts ont été groupés promptement dans la région attenante à la zone neutre. D'autres ont été groupés derrière la fameuse pointe de Largein. Ces troupes ont été amenées par petits paquets, comme l'indique le communiqué officiel.

» On m'assurait aujourd'hui que le tir des longues pièces d'artillerie française avait obligé plus d'une fois les Allemands à changer leur route et à modifier complètement leurs stationnements. De l'avis de tous les habitants de la frontière, les combats d'artillerie n'ont jamais été aussi intenses ni si prolongés dans la Sundgau depuis le début de la guerre. »

Par ailleurs, un télégramme de Saint-Gall à la « Nouvelle Gazette de Zurich » de ce matin, dément que la frontière ait été rouverte du côté de Lindau et de Friedrichshafen.

L'examen à la frontière reste très sévère, et les facilités accordées ne valent que pour des cas particuliers.

AUX ETATS-UNIS

Un Incendie violent a détruit à New-York vingt-deux vapeurs. Cinq millions de dégâts

New-York, 16 février. — Les vapeurs « Boston-Castle » et « Pacific », appartenant à la ligne Castle, une vingtaine de petits vapeurs et environ 900 pieds de la jetée de Brooklyn ont été détruits par un incendie dû, croit-on, à la malveillance.

Le feu éclata au quai où les vapeurs se trouvaient ancrés et embarquaient des marchandises destinées à Vladivostok. La rapidité de l'incendie et l'explosion des chandières forcèrent une centaine d'hommes à sauter par-dessus bord.

Vingt-cinq hommes de l'équipage du « Boston-Castle » manquent. Les pertes dépassent cinq millions de francs.

Reconnaissance du Droit d'Armer les Navires marchands

Washington, 16 février. — Un haut fonctionnaire du département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis reconnaissent aux puissances de l'Entente le droit d'armer les navires marchands conformément aux conventions internationales; en conséquence, ces puissances déclinent la suggestion du désarmement; le gouvernement ne pourra pas pour cela approuver l'intention des Allemands de couler tous les bâtiments marchands armés.

Le département d'Etat fait savoir qu'il n'a pas l'intention de changer lui-même la loi concernant l'armement des navires marchands, ce qui ne peut avoir lieu sans le consentement de toutes les puissances intéressées; mais il pourra réviser les instructions données aux autorités des ports et permettre l'entrée ou le départ des bâtiments qui ne seront armés que des canons nécessaires à leur défense.

L'Affaire du « Lusitania »

Washington, 16 février. — On croit savoir que l'Allemagne consent à substituer dans sa dernière réponse au sujet de l'affaire du *Lusitania* aux mots : « Reconnaît que des responsabilités lui incombent du fait de la perte de la vie des neutres, » par ceux-ci : « Accepte les responsabilités qui lui incombent, etc. »
par ceux-ci : « Accepte les responsabili-

Les Allemands sont trop Gourmands

New-York, 16 février. — La presse américaine commente des projets prêtés à l'Allemagne de s'établir à Haïti, au Nicaragua, en Colombie, au Paraguay, au Chili, dans les Antilles danoises, et les relève comme constituant un défi à la doctrine de Monroë.

Le « New-York Tribune » écrit que le principal objet du traité de protectorat américano-haïtien fut précisément de sauvegarder le territoire d'Haïti contre toute aliénation préjudiciable aux intérêts des Etats-Unis.

NOUVELLES DIVERSES

La Tempête

A PARIS

Paris, 16 février. — Le vent a soufflé avec violence toute l'après-midi sur Paris, occasionnant plusieurs accidents, dont un mortel.

A une heure et demie, M. René Bidier, ouvrier, travaillant boulevard Bourdon, a été tué par la chute d'une toiture, en sortant de son domicile, rue du Château-de-Neuilly.

A trois heures et demie, par suite de la violence du vent, la palissade d'un terrain, boulevard de Charonne, n° 41, a été renversée sur une longueur de cinq mètres, et une plaque de zinc de 2 m. 50 de longueur, provenant du toit de l'immeuble 19, rue Saint-Bernard, est tombée sur la chaussée, heureusement sans occasionner d'accident. A quatre heures et demie, un arbre de l'ancien presbytère de l'église Saint-Ambroise a été déraciné par la violence du vent et est tombé dans la rue sans occasionner d'accident.

Paris, 16 février. — A six heures et demie, rue Croix-Nivert, en face du numéro 50, le chapeau d'un poteau de la ligne de tramway Porte-Auteuil-Champ-de-Mars est tombé à terre en blessant fortement à la tête le soldat Bernard Tellois, âgé de 45 ans, du 13e d'artillerie.

Il a été transporté au Val-de-Grâce.

La Crue de la Seine

Paris, 16 février. — Cote de ce matin : Austerlitz, 2 m. 60; Bézons, 3 m. 47.

On signale une crue générale.

A CHAMBERY

Chambéry, 16 février — Après l'ouragan qui a sévi cette nuit, le torrent la Leysse a rompu ses digues en aval de Chambéry, et, se répandant dans la plaine, a coupé les routes et intercepté ainsi les communications. L'inondation continue à s'étendre. Les ingénieurs des ponts et chaussées sont sur les lieux pour prendre les mesures nécessaires

A REMIREMONT

Remiremont, 16 février. — La pluie qui tombe depuis trente heures accélère la fonte des neiges sur les sommets des Vosges.

A HAZEBROUCK

Hazebrouck, 16 février. — Une tempête extrêmement violente sévit dans la région. Des toitures ont été endommagées et des arbres déracinés.

A Morboque, près Hazebrouck, une grange a été renversée, ensevelissant plusieurs personnes. Un homme serait tué et deux autres grièvement blessés.

La campagne, en raison de la crue des eaux, est inondée sur quelques points.

Un Train de Marchandises déraille

Pau, 16 février. — Près d'Argagnon, l'express de Bordeaux à Pau, qui doit arriver dans cette dernière ville à midi, a été arrêté pendant trois heures par quelques wagons d'un train de marchandises qui avait déraillé.

On ne signale aucun accident de personne.

Les Vœux de la Ligue des Boulangères

Paris, 16 février. — La Ligue des boulangères s'est réunie cette après-midi. Cinq cents adhérentes assistaient à cette réunion, ainsi que MM. Le Bail-Maignan, député du Finistère; Lefas, député d'Ille-et-Vilaine; Georges Fiant, syndic du Conseil municipal; André Paisant, député de Senlis; Lauget, député; Levasseur, député.

Les discours se résument dans les vœux suivants qui sont ensuite votés à l'unanimité :

« Que les principes de la relève des boulangers étant admis, la décision ministérielle du 12 novembre dernier soit appliquée; cette relève signifie : la démobilisation des boulangers mobilisés au moins depuis six mois. Les sous-officiers ne seront pas éliminés de cette relève;

» Que les boulangers mobilisés des régions envahies qui ne peuvent pas prétendre aller travailler chez eux peuvent ailleurs compléter la main-d'œuvre nécessaire;

» Que les boulangers mobilisés soient affectés, sur leur demande, au C. O. A.;

» Que l'on se base sur les listes de sursis actuelles réunies par les préfets pour mobiliser par les classes les plus jeunes, pour démobiliser par les classes les plus anciennes;

» Que la Ligue des boulangères soit consultée sur les mesures dont elles demandent l'adoption et l'application;

» Que les boulangers appartenant à la catégorie des auxiliaires et qui sont restés en sursis n'échappent pas à la mobilisation;

» Que si satisfaction complète ne leur est pas donnée à bref délai, l'autorité militaire mobilise toutes les boulangeries. »

Suspension d'une Agence levée

Paris, 16 février. — L'Agence Fournier, qui avait été suspendue jeudi dernier par la censure, a été autorisée à reprendre ses publications aujourd'hui, à midi.

Les Hollandais de Paris fêtent Raemaekers

Paris, 16 février. — Les membres de la colonie hollandaise de Paris ont fêté, cette après-midi, leur compatriote Raemaekers, à qui ils ont remis un bronze et un album contenant les signatures des souscripteurs. Plusieurs discours ont été prononcés.

Au nom des Néerlandais engagés volontaires dans l'armée française, M. Boutelje — qui était entouré d'une délégation de ces braves venus des tranchées ou amenés de l'hôpital du Pré-Catelan — a salué en termes chaleureux l'artiste hollandais. On sait qu'au début de la guerre, plus de 500 Hollandais, habitant Paris, ont pris du service dans nos rangs, où ils se sont glorieusement battus. Et déjà près de 200 d'entre eux sont morts, disparus ou prisonniers.

Ajoutons que Raemaekers, qui est encore à Paris pour quelques jours, se rendra la semaine prochaine sur le front, où il a été autorisé à prendre des dessins.

Interrogatoire de Kuentzmann

Paris, 16 février. — Le capitaine Rivière, rapporteur près le troisième conseil de guerre, a interrogé Kuentzmann. Les questions du magistrat ont porté sur les faits relatés par l'abbé Waetterlé dans sa déposition d'avant-hier.

Kuentzmann, d'une manière générale, a nié et a déclaré ignorer les faits dont il est question. Le capitaine Rivière a envoyé, d'autre part, à la prévôté, plusieurs commissions rogatoires afin de recueillir les dépositions des témoins qui sont aux armées. L'instruction a établi que les agissements de Kuentzmann avaient été, dès 1914, portés à la connaissance de l'administration de la guerre. En effet, dès le 8 octobre 1914, le général Galliéni, gouverneur de Paris, ayant constaté des irrégularités dans les engagements des étrangers et des Alsaciens-Lorrains, adressait au bureau de recrutement de la Seine une circulaire prescrivant de se montrer très rigoureux dans l'examen des pièces d'identité et surtout des certificats d'origine, et cette circulaire restant lettre morte, le général Galliéni la renouvela six mois plus tard, à la suite de nouvelles constatations d'irrégularités.

Une Guérison merveilleuse

Paris, 16 février. — Le docteur A. Guépin, chirurgien à l'hôpital Péan, a offert à l'Académie des sciences, avec photographies et dessins à l'appui, une contribution à l'observation communiquée par lui tout récemment et relative à un blessé auquel il a enlevé le tiers environ du cerveau.

Ce soldat, qui ces jours derniers figurait encore sur les contrôles de l'armée, paraît, à l'heure présente, totalement rétabli en dépit de l'énorme quantité de substance cérébrale qu'il a perdue. Aussi, son observation clinique va-t-elle à l'encontre de toutes les idées reçues et professées généralement en physiologie en ce qui touche les localisations du cerveau. Dans la nouvelle annexe qu'il donne à son travail, le docteur Guépin fait voir aujourd'hui que malgré l'enlèvement indiscutable de certains centres — les débris ont été conservés — le blessé jouit toujours de ses facultés, qu'il pense, parle, marche et coordone ses mouvements comme jadis. De même que la chirurgie du cerveau, la physiologie de cet organe se trouve bouleversée par le cas inattendu du soldat R...

Nos Chiens de Guerre

Paris, 16 février. — Nos braves chiens font merveille sur le front. Les gazettes publiées par nos poilus qui, par parenthèses, formeront un recueil bien émouvant de documents précieux pour l'histoire, ne cessent pas de raconter les prouesses du meilleur ami de l'homme.

Nous savions que le chien aimait la bataille, qu'aucune demeure n'était plus appréciée par lui que la caserne. Comme le cheval, le son de la trompette lui est familier. Mais voici qu'il se montre un auxiliaire de premier ordre pour les brancardiers; un grand nombre de blessés abandonnés ont été sauvés par lui et transportés à l'ambulance.

M. Paul Mégnin, notre excellent confrère, qui a été placé à la tête du service des chiens de guerre, à plusieurs reprises a donné, sur les aptitudes que la guerre développe chez le chien, d'intéressantes observations justifiant les espérances qu'on avait fondées. Aussi, dans les corps d'armée, se dispute-t-on les escouades de nos vaillants toutous.

D'après M. Paul Mégnin, il faut seulement distinguer les races de chiens pour les employer utilement les uns et les autres. D'après ce psychologue, c'est à l'animal qui a l'ouïe la plus parfaite qu'il donne la palme. Voilà pour nos braves chiens de berger un glorieux certificat. Le moindre bruit qui se produit à des distances considérables est entendu du chien qui, dans maintes circonstances, a prévenu nos poilus de l'approche de l'ennemi. D'ailleurs, à Paris même, lorsque les zeppelins surplombaient la capitale à deux ou trois mille mètres de hauteur, on a remarqué que nos roquets eux-mêmes aboyaient et signalaient le danger.

Nos chiens de guerre auront droit aussi à leur livre d'or.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

NEUF FORTS D'ERZEROUM au Pouvoir des Russes

Pétrograd, 16 février. (Communiqué du grand état-major, front du Caucase). — Outre les deux forts de la position couvrant la forteresse d'Erzeroum, précédemment occupés, vers le soir du 15 février, sous la poussée de nos vaillantes troupes, sept autres forts sont encore tombés.

De cette manière se trouvent entre nos mains les forts Karaghioubek, Tafta, Tchobandedle, Talanghez, Ouyounahmet, Karakof, Ouyounahmet n° 1, Kabourga-Ortaiouk et Ortaiouk-Illiavessi.

Les 15 Forts d'Erzeroum

Pétrograd, 16 février. — La défense extérieure d'Erzeroum comprend quinze forts, tous situés à l'est de la forteresse, et sur lesquels, on l'a vu, neuf sont aux mains des Russes.

Onze de ces forts sont placés sur les hauteurs escarpées de Deve-Boyun, à des distances variant de 4 à 8 milles de la citadelle. Ces onze forts forment une chaîne qui va de l'est au nord-est de la citadelle et commandent la route d'Hassankala.

Vers le sud, à une distance de 6 milles de la citadelle, se trouvent deux autres forts sur les hauteurs de Palantoken, qui commandent la route de Khinis.

Les deux derniers forts sont établis à une distance de 12 à 16 milles d'Erzeroum, sur une ligne allant du nord à l'est de la ville, et commandent le col de Gurdja-Bogaz.

En Angleterre

A la Chambre des Lords

Londres, 16 février. — Lord Kitchener, passant en revue les récentes opérations, dit :

« Les mesures qui conviennent ont été prises pour parer à l'invasion dont l'Egypte est menacée du côté de l'est.

» Malgré le retrait de la France des troupes indiennes, huit divisions de la nouvelle armée sont venues renforcer les forces britanniques sur le front occidental.

» Depuis l'offensive de Loos et de Champagne, les lignes des alliés n'ont pas été sensiblement modifiées. Pendant tout l'hiver, le moral de l'armée française est resté aussi élevé qu'il l'était au début de la guerre, et les qualités combatives des Français n'ont jamais été plus grandes et plus développées qu'à l'heure actuelle.

» L'influence turco-allemande auprès du chef religieux Senoussi, amena les Arabes de la Cyrénaïque et de Tripoli à se tourner contre nous. La première tentative fut pour eux un désastre, et bien que leur mouvement cause encore une certaine agitation, le loyalisme admirable des Egyptiens oppose une barrière efficace à toute incursion en territoire cultivé. »

De nombreuses exemptions du service actif ont eu une influence néfaste sur les chiffres effectifs des combattants britanniques Toutefois lord Kitchener espère pouvoir ultérieurement rassurer la Chambre des communes sur les chances d'obtenir le nombre de combattants nécessaire. Il invite les patrons à redoubler d'efforts pour laisser le personnel s'enrôler.

Il termine ses déclarations en exprimant sa confiance entière dans le triomphe final.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Déclaration de M. Asquith

Après avoir parlé du succès des opérations anglo-françaises au Cameroun, M. Asquith mentionne la nomination du général Smuts au commandement des troupes sud-africaines, et il espère qu'il accomplira la tâche qui lui est confiée avec le même succès que le général Botha dans l'Ouest-Africain allemand.

Parlant ensuite des opérations en Mésopotamie, M. Asquith dit :

La situation, après avoir causé quelque anxiété, s'est considérablement améliorée. Le général Townshend tient ferme, possède d'amples approvisionnements, et malgré le mauvais temps on espère bien qu'il pourra donner la main aux forces du général Aylmer, et qu'ainsi un échec aura été évité.

Le principal aspect de la situation européenne durant les derniers trois mois a été le raffermissement des relations des puissances alliées vers l'unité de contrôle dans la direction de la guerre, ce raffermissement concernant aussi bien la diplomatie que la stratégie. M. Briand, le distingué premier ministre de France, nous a fait l'honneur de sa visite au commencement de l'année. Il est allé ensuite à Rome, où il a reçu un accueil des plus cordiaux, et ces deux visites vont être, j'espère, suivies d'une conférence générale des puissances alliées à Paris, où la guerre sera examinée au point de vue diplomatique et stratégique. Une grande intimité et une confiance croissante existent entre les alliés, ainsi qu'une coopération dans la campagne. Sous tous les rapports nous serons à même de contrebalancer les avantages que nos ennemis possédaient au début du conflit, à la fois sur le terrain stratégique et diplomatique par suite d'un contrôle centralisé. Il est de la plus haute importance que les alliés acquièrent à leur tour cette supériorité sur l'ennemi.

M. Asquith discute la situation intérieure et parle du rôle rempli par la Grande-Bretagne, de ses responsabilités qui sous certains aspects sont beaucoup plus variées et complexes que celles de ses alliés. Il s'étend longuement sur la tâche silencieuse accomplie par la flotte anglaise qui, dit-il, entre autres devoirs impérieux, protège nos foyers contre l'invasion, neutralise la puissance offensive de la flotte ennemie qui a toujours évité un règlement de comptes. (Applaudissements.) Elle dissipe la menace qui, au début de la guerre, nous semblait sérieuse et formidable, et assure les arrivages incessants des marchandises nécessaires pour nous et nos alliés, tout en arrêtant complètement le trafic ennemi sur mer. »

M. Asquith dit ensuite que les forces de l'armée de terre actuellement sur les différents théâtres de la guerre, sans y comprendre celles des Indes, de Gibraltar et de Malte, dépassent plus de dix fois les effectifs du premier corps expéditionnaire.

M. Asquith examine la situation financière. Il déclare qu'il n'y a aucune possibilité de réduire l'estimation des dépenses quotidiennes de 5 millions de livres sterling, mais la question est plutôt de voir comment le pays doit faire face au fardeau. « Deux voies seulement, dit-il, restent ouvertes : l'augmentation des taxes et l'entretien de l'activité des exportations dans notre intérêt et celui des alliés. »

M. Asquith termine en déclarant, au milieu des applaudissements, qu'il ne fut jamais pessimiste, que s'il l'avait été, il n'aurait aucune raison de l'être aujourd'hui.

Le Commerce en Angleterre

Londres, 16 février (officiel). — Il est interdit aux vaisseaux britanniques, sauf aux caboteurs, d'entreprendre un voyage quelconque sans un permis du Board of Trade.

Il est également interdit d'exporter sans autorisation du gouvernement du papier, du carton, de la pulpe et autres matières servant à fabriquer le papier, les périodiques dépassant seize pages autrement que par la poste et à raison d'un exemplaire, le tabac, les cigares, les cigarettes, le bois pour l'ébénisterie, les pierres et les ardoises.

Sous-Marins ennemis coulés dans l'Adriatique

Salonique, 16 février. — *On a tout lieu de croire que depuis ces trois derniers jours, nos bâtiments en Adriatique ont coulé deux sous-marins ennemis, trois peut-être.*

Des Sous-Marins allemands de 5,000 tonnes

Londres, 16 février. — A la suite du « Daily Telegraph », le « Daily Mail » prétend que les Allemands auraient construit de grands sous-marins jaugeant 5,000 tonnes, portant des canons de 15 centimètres et ayant une forte cuirasse.

Dans les Balkans

L'Autriche et le Monténégro

Londres, 16 février. — On mande de Budapest au « Morning Post » que le gouvernement hongrois comprend qu'il est impossible de conclure la paix avec les ministres monténégrins restés en arrière, car les conditions qu'on leur imposerait ne seraient jamais ratifiées.

RECONNAISSANCES FRANÇAISES SUR LE VARDAR

Salonique, 16 février. — Des reconnaissances françaises se sont avancées à Yenitza et sur le Vardar.

UNE SUPERCHERIE BOCHE

Salonique, 16 février. — Un taube ayant arboré les couleurs des alliés a tenté de survoler les lignes anglaises; mais les Anglais ont compris la supercherie et ont canonné l'avion ennemi, qui s'est retiré.

LA MISSION ITALIENNE REÇUE PAR LE ROI DE GRÈCE

Athènes, 16 février. — Le roi a reçu aujourd'hui en audience d'adieu tous les officiers membres de la mission italienne chargée de réorganiser la gendarmerie hellénique, qui rentreront incessamment en Italie, leur mission étant terminée.

Londres, 16 février. — On mande de Rome au « Morning Post » que l'Italie n'aurait pas l'intention d'envoyer des troupes à Corfou.

LE MANQUE DE VIVRES A MONASTIR

Florina, 15 février. — La vie à Monastir est devenue intolérable. La population manque de vivres. La livre de pain coûte 2 fr.

LES ALLEMANDS A VARNA

Bucarest, 16 février. — Depuis le dernier bombardement, les fortifications de Varna ont été renforcées, et quelques troupes allemandes y tiennent garnison. Il semble que les Allemands veulent maintenir une garnison permanente en Bulgarie dans le but de surveiller la ligne de Constantinople. Ils surveillent actuellement la construction de fortifications sur la frontière bulgaro-roumaine.

TROUBLES A CONSTANTINOPLE

Athènes, 16 février. — Il y aurait eu des troubles inquiétants à Constantinople. Le parti hostile à Enver-Pacha et aux Allemands serait de plus en plus puissant. Il y aurait notamment une grande opposition à l'expédition contre l'Egypte. Pour atténuer les résistances, les Allemands auraient envoyé beaucoup d'artillerie, d'armes et de munitions; une flottille d'avions serait partie le 2 février de Grossenhain, en Saxe, pour la même destination.

En outre, le député catholique Erzberger, chef du centre, serait parti le 2 février pour Constantinople. On aurait mis à sa disposition un crédit important; le chiffre d'un milliard aurait été prononcé.

ECHEC A LA PROPAGANDE ALLEMANDE EN PERSE

Pétrograd, 16 février. — Le contrat de la mission suédoise chargée de faire l'éducation militaire des Perses ne sera pas renouvelé. La propagande allemande se trouve très désemparée. On sait que la mission suédoise a pris une part active au mouvement germanophile qui trouble actuellement la Perse.

Fière Réponse du Roi de Roumanie

Milan, 16 février. — Le correspondant du « Secolo » à Bucarest raconte un incident très caractéristique qui démontre bien le sans-gêne des Allemands vis-à-vis des neutres. Le roi de Roumanie aurait, paraît-il, reçu de Berlin un télégramme lui enjoignant d'accorder une audience immédiate au baron Bussch, le ministre allemand à Bucarest.

Vivement offensé du ton de ce télégramme, le roi, au lieu d'accorder l'audience aussi brutalement demandée, quitta la capitale pour Sinaïa, après avoir répondu : « Je suis un Hohenzollern, oui, mais je suis avant tout le souverain constitutionnel de la Roumanie. Comme tel, je dois suivre mon gouvernement, dont j'approuve sans réserve la politique. »

L'Armée serbe sauvée !

Paris, 16 février. — Le Président de la République a reçu de l'empereur de Russie le télégramme ci-après :

Président de la République française,
Paris.

Je viens de recevoir la nouvelle que l'armée serbe se trouve à l'abri de tout danger, grâce aux efforts du gouvernement français. Il me tient à cœur de vous adresser, Monsieur le Président, mes félicitations les plus chaleureuses pour l'aide que la France a généreusement accordée à nos vaillants alliés, si cruellement éprouvés au cours de leur lutte héroïque contre l'ennemi commun.

NICOLAS.

Le Président a répondu en ces termes :

Paris, 16 février.

Sa Majesté l'empereur de Russie, grand quartier général russe.

Notre mission militaire et notre marine qui, d'accord avec les autorités navales anglaises et italiennes, ont réalisé, malgré de grandes difficultés, le complet sauvetage de l'armée serbe, seront très sensibles aux félicitations de Votre Majesté. La France est fière d'avoir contribué à conserver intactes les vaillantes troupes qui ont dû céder momentanément à la supériorité du nombre et qui coopéreront avec les alliés à la libération de leur patrie.

Raymond POINCARÉ.

En Mésopotamie

De Nombreux Turcs sont morts de Froid

Londres, 16 février. — Le correspondant de la presse anglaise en Mésopotamie télégraphie de Basra, le 11 février :

« Le temps, qui a été beau pendant dix jours, s'est mis à la pluie, transformant le camp en un nouveau bourbier. Les éclaireurs arabes annoncent que de nombreux Turcs sont morts de froid pendant les opérations de janvier. De nombreux déserteurs errent dans les collines de Pusht-Ikuh et le ravitaillement des Turcs est extrêmement difficile. »

L'ITALIE va-t-elle déclarer la guerre à l'Allemagne ?

Rome, 16 février. — *Dans les cercles politiques, le bruit court que le gouvernement italien déclarera la guerre à l'Allemagne le 1er mars, jour de l'ouverture des Chambres.*

On se rappelle que l'adhésion de l'Italie au pacte de Londres a été annoncée par M. Sonnino à l'ouverture du Parlement, le 1er décembre.

LE RÉTABLISSEMENT DE LA BELGIQUE dans son Intégralité

Le Havre, 16 février. — Lundi 14 février, MM. les Ministres de France, de Grande-Bretagne et de Russie auprès de S. M. le roi des Belges, se sont présentés au ministère des affaires étrangères de Belgique à Sainte-Adresse, et M. le prince Koudacheff, prenant la parole au nom de ses collègues, s'est adressé en ces termes au ministre des affaires étrangères :

Excellence, les puissances alliées signataires des traités qui garantissent l'indépendance et la neutralité de la Belgique ont décidé de renouveler aujourd'hui, par un acte solennel, les engagements qu'elles ont pris envers votre pays, héroïquement fidèle à ses obligations internationales.

En conséquence, nous, ministres de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie, dûment autorisés par nos gouvernements, avons l'honneur de faire la déclaration suivante :

Les puissances alliées et garantes déclarent que, le moment venu, le gouvernement belge sera appelé à participer aux négociations de paix et qu'elles ne mettront pas fin aux hostilités sans que la Belgique soit rétablie dans son indépendance politique et économique et largement indemnisée des dommages qu'elle a subis. Elles prêteront leur aide à la Belgique pour assurer son relèvement commercial et financier.

Le baron Beyens a répondu :

Le gouvernement du roi est profondément reconnaissant aux gouvernements des trois puissances garantes de l'indépendance de la Belgique, dont vous êtes auprès de lui les représentants, de la généreuse initiative qu'ils ont prise en lui apportant aujourd'hui cette déclaration.

Vos paroles auront vibrant écho dans le cœur des Belges, soit qu'ils combattent sur le front, soit qu'ils souffrent, dans le pays occupé, ou qu'ils attendent, en exil, l'heure de la délivrance, tous avec un égal courage.

Les nouvelles assurances que vous venez de me donner confirmeront leur conviction inébranlable que la Belgique sera relevée de ses ruines et restaurée dans sa complète indépendance politique et économique.

Je suis certain d'être leur interprète en vous disant que vous devez avoir pleine confiance en nous, comme nous avons confiance en nos loyaux garants, car nous sommes tous résolus à lutter énergiquement avec eux jusqu'au triomphe du droit pour la défense duquel nous nous sommes sacrifiés sans hésitation après la violation injustifiée de notre patrie bien-aimée.

M. le Ministre d'Italie a annoncé, de son côté, au baron Beyens que, l'Italie n'étant pas au nombre des puissances garantes de l'indépendance et de la neutralité de la Belgique, faisait connaître qu'elle n'avait aucune objection à ce que la déclaration susdite fût faite par ses alliés.

De son côté, le gouvernement japonais a fait une communication identique.

Les Austro-Boches

LA GUERRE SOUS-MARINE DIVISE LES BOCHES

Berne, 15 février. — La publication de la requête adressée au chancelier de l'empire par la commission du budget à la Diète de Prusse au sujet du développement intensif de la guerre sous-marine continue à causer en Allemagne une grande sensation. De vives discussions éclatent, et la presse se trouve partagée en deux camps ennemis.

LE RAID AÉRIEN AUTRICHIEN SUR LES VILLES ITALIENNES

Milan, 16 février. — De nouvelles complémentaires, il résulterait que l'escadrille d'avions autrichiens qui franchit hier la frontière, aux environs d'Adamello, était composée de douze appareils, dont la majorité n'osa pas s'aventurer dans la plaine Lombarde. Plusieurs limitèrent leur raid à la province de Bergame et Brescia seulement; deux survolèrent Milan, un albatros et un taube, qui, chassés par plusieurs avions italiens, purent fuir, grâce à leur vitesse.

Le nombre total des morts est actuellement de 13; étant donné l'état de plusieurs blessés, on craint qu'il n'augmente encore. Le nombre des blessés est d'une soixantaine; la plupart de ces derniers furent victimes de la curiosité qui les poussait à s'exposer dans les rues pour suivre cette chasse mouvementée.

L'Affaire du "Lusitania"

Règlement définitif imminent

Genève, 15 février. — Selon les journaux berlinois, le rapport du comte Bernstorff concernant l'affaire du « Lusitania » est arrivé à Berlin. Il confirme que le rapprochement entre les deux gouvernements a eu lieu. L'Amérique a renoncé à certains points inacceptables pour l'Allemagne. L'affaire sera définitivement et officiellement réglée dans quelques jours.

Protestations contre la Décision allemande

Washington, 16 février. — M. Streling, sénateur républicain, a déposé une résolution déclarant que l'ordre de l'amirauté allemande de couler sans avertissement les navires marchands armés provoque des inquiétudes au Sénat.

Cette résolution affirme que les Etats-Unis et les autres nations neutres ne devraient pas approuver l'acte de l'Allemagne, et déclare que l'ordre allemand est contraire aux droits reconnus depuis longtemps aux neutres.

La Guerre de Sous-Marins

New-York, 16 février. — La presse gouvernementale américaine explique que le président Wilson acceptera la menace allemande contre les transatlantiques armés, car il est influencé par les experts navals qui, prenant en considération l'énorme étendue des côtes américaines et l'emploi futur des sous-marins pour leur défense, sont hostiles à une politique tendant à neutraliser l'efficacité des sous-marins.

SUR MER

UN TORPILLEUR ALLEMAND COULÉ

Copenhague, 16 février. — Une barque de pêche a amené devant le fort-phare de Boubjerb (Jutland), une boîte en fer-blanc contenant onze lettres en allemand relatant qu'un torpilleur, d'où la boîte doit avoir été jetée à l'eau, était près de couler bas avec ses trente-six hommes d'équipage.

Les Pertes de l' "Arethusa"

Londres, 16 février (officiel). — Dans la perte du croiseur « Arethusa », il y a 12 manquants et 8 blessés.

La Durée de la Guerre

Londres, 16 février. — Le « Daily Dispatch » déclare être en mesure d'annoncer que dans les hautes sphères militaires anglaises on envisage avec une grande confiance la situation militaire et que l'on se rend approximativement compte de la date de la fin du conflit.

Cette date est encore lointaine de plusieurs mois, mais elle est beaucoup plus proche que les pessimistes ne se l'imaginent.

BORDEAUX

Il y a un an

17 FÉVRIER 1915

Au nord d'Arras, nous avons enlevé deux lignes de tranchées et refoulé de violentes contre-attaques. Nous avons fait des prisonniers, pris un lance-bombes et infligé à l'ennemi de fortes pertes. En Champagne, nous avons poursuivi nos gains au nord-ouest de Perthes et enlevé les positions ennemies sur un front de huit cents mètres. Toutes les contre-attaques allemandes au nord de Mesnil-les-Hurlus et de Beauséjour ont été repoussées. Nous avons pris un gros lance-bombes, plusieurs petits et fait deux cents prisonniers. En Argonne, nous avons progressé dans le bois de la Gruerie et maintenu notre gain malgré deux violentes contre-attaques et trois chaudes actions à l'arme blanche qui ont occasionné à l'ennemi des pertes élevées. Entre Argonne et Meuse, nous nous sommes rendus maîtres d'un bois au sud du bois de Gheppy. Nous avons, en outre, gagné 400 mètres en profondeur au nord de Malancourt et à peu près autant au sud du bois de Forges. En Alsace, nous avons occupé les croupes qui dominent la ferme Sudelle et nous avons conservé tout le terrain conquis. Nous y avons pris un lance-bombes, cinq mitrailleuses, des centaines de fusils, de boucliers, de bombes, d'outils et de réseaux de fils de fer, des appareils téléphoniques, des milliers de cartouches et de sacs à terre.

Enquêtes commerciales bordelaises

Comment remplacer la Quincaillerie boche

L'élan donné de toutes parts aux suggestions susceptibles de préparer notre renaissance commerciale font naître des efforts pleins de promesses. Nos commerçants, quoi qu'on en ait dit, réfléchissent et travaillent pour être prêts. Et nous voulons suivre ici dans quelques notes très simples mais très fidèles les heureuses tentatives qui déjà se font jour, et les résultats que l'on commence à obtenir.

Des enquêtes s'organisent, des compétences et des initiatives se rejoignent. L'étranger lui-même, qui nous tend la main, nous convie à orienter nos énergies vers des routes qu'il nous indique.

C'est ainsi que tout récemment, M. le Consul des Etats-Unis à Bordeaux invitait un de nos concitoyens très au courant des questions du commerce international, M. Max Couytigne à lui fournir des précisions sur ce que nous pourrions faire à Bordeaux et en France en quincaillerie pour nous affranchir du produit boche.

Nous avons suivi avec le plus grand intérêt l'enquête entreprise et, nous sommes reconnaissants à son auteur de nous en avoir indiqué les principaux résultats.

Il appert de cette enquête que le commerce de la quincaillerie est resté jusqu'à ce jour pour une grande part tributaire de l'Allemagne.

« Sur 249,169 quintaux de machines-outils importées par la France en 1913, l'Allemagne en avait fourni 180,439 quintaux, laissant loin en arrière de très bons fournisseurs tels que l'Angleterre, qui arrivait en deuxième ligne avec 50,920 quintaux, et les Etats-Unis avec 44,558 quintaux. Pour les outils de mécaniciens, malgré la supériorité de l'article américain, l'Allemagne arrivait avec 2,574,107 quintaux sur 4,869,111 quintaux importés. Sur 25,842 quintaux d'articles en métal émaillé importés en 1913, l'Allemagne fournissait 13,871 quintaux, tandis que la Belgique, spécialiste en la matière, n'importait chez nous que 5,760 quintaux. »

Ces chiffres sont convaincants. Ils montrent que, du fait de la guerre, le commerce de la quincaillerie en France est excessivement gêné. Il ne trouve plus de fournisseurs pour les fourneaux à pétrole, les becs à pétrole, les verres de lampes, les lanternes-tempête, la verrerie électrique, les fils de fer, les clous, les vis, les articles en fonte émaillée et en fer battu, les lanternes d'usines et les ustensiles de ménage.

D'excellents fournisseurs sont cependant tout prêts à remplacer l'Allemagne. Ils ont tout ce qu'il faut, mais ils n'ont pas su encore s'adapter à nos goûts et à nos pratiques commerciales, non plus qu'étudier sérieusement notre marché. Et c'est à peine si quelques maisons (il y en a déjà une à Bordeaux) ont des représentations attitrées pour des marques de quincaillerie américaine.

N'y a-t-il pas moyen, comme concluait d'ailleurs le remarquable rapport de M. Couytigne, d'entreprendre de ce côté et de l'autre de l'Atlantique une étude simultanée des conditions dans lesquelles nous pourrions recevoir des modèles et en indiquer à ces nouveaux fournisseurs en fixant d'un commun accord les modalités d'expédition franco et le paiement Bordeaux qui sont demandés par tout le commerce ?

Nous croyons savoir que cet effort va être tenté avec d'ailleurs l'appui et le concours éclairé de M. le consul des Etats-Unis. Demain nous verrons, à côté du verre de lampe français qui va se fabriquer de plus en plus et qui, même dans notre région, donnera naissance à des industries nouvelles, des verreries américaines. Elles furent jadis fort remarquées à l'exposition universelle de Paris en 1900, et l'on se souvient encore des admirables verres de Tiffany, créateur de coloris extrêmement curieux et de formes neuves et très gracieuses pour l'application à l'éclairage. Et dans la grosse quincaillerie comme dans le jouet électrique, où l'on est arrivé déjà à de véritables petites merveilles, comme aussi dans la machine-outil sans cesse perfectionnée, l'Amérique est prête à nous faire oublier l'article boche, qui la plupart du temps — surtout pour l'outillage de mécanicien — n'était que la copie maladroite et inférieure de l'outil américain. Sachons donc « travailler » un marché qui fait des efforts pour nous servir et que nous avons délaissé sans même prendre la peine de le connaître !

Voilà de premières tentatives dont Bordeaux donne l'exemple. Elles font bien augurer de celles qui vont suivre. Nous les enregistrons ici avec plaisir et nous signalerons toutes celles que nous verrons se produire en quelque domaine commercial ou industriel que ce soit. Il ne suffit pas de dire : « Réveillons-nous ! » Il faut agir.

Grande Manifestation franco-anglaise à Bordeaux

A l'occasion de la présence dans notre ville d'une délégation de députés anglais, accompagnés par quelques hautes personnalités parlementaires françaises, aura lieu, sous la présidence de M. Daniel Guestier, président de la Chambre de commerce, et avec le concours de tous les groupements économiques et politiques de notre ville, une conférence, qui se tiendra le 25 février courant, à huit heures et demie du soir, salle de l'Alhambra.

Elle traitera de l'utilité et de la nécessité d'étendre et de développer les relations entre les deux grands pays alliés, dès aujourd'hui et dans l'avenir, et de prendre sur les marchés la place qu'occupaient les Teutons et leurs camelotes.

Notre cité garde à l'égard de l'Angleterre une sympathie très sincère. Nos intérêts directs, actuels et futurs, sont intimement liés à ceux de nos amis d'outre-Manche.

Nul doute que le public bordelais et spécialement les commerçants et les industriels ne répondent à l'appel des organisateurs de cette grande manifestation, à la fois morale et pratique, inspirée par le meilleur patriotisme.

Des cartes d'invitation seront tenues à la disposition de tous ceux que ces questions pourront intéresser, à partir de vendredi prochain 18 courant, au siège des Prévoyants de l'Avenir, 8, cours de Tournon, de onze heures à cinq heures.

Distribution de Vêtements dans la France encore occupée

Le comité du Secours National adresse au public l'appel suivant :

Le comité du Secours national, à la tête duquel se trouvent MM. Paul Appel, président de l'Institut; Denys Cochin, Gabriel Hanotaux, Ernest Lavisse, de l'Académie française; Payelle, président de la Cour des Comptes, et plusieurs autres personnalités, s'est adressé déjà au public en faveur des départements partiellement envahis, maintenant libérés, et il se plaît à reconnaître avec quelle générosité la France a répondu à son appel.

Aujourd'hui, le Secours National pousse un nouveau cri d'alarme en faveur de populations plus intéressantes encore, s'il est possible, celles qui sont restées dans la France occupée par l'ennemi. Dans les parties du territoire national qui sont de l'autre côté du front, sur les 3 millions 200,000 personnes qui les habitaient avant la guerre, plus de 2 millions vivent sous la domination étrangère. Les pauvres y sont en majorité, et la plupart n'ont pas la ressource de gagner leur vie, puisque toute activité industrielle a cessé.

Ces populations n'échappent à la famine que grâce à l'admirable dévouement du Comité hispano-américain, qui les ravitaille en pain et denrées de première nécessité.

Mais la prolongation de l'occupation engendre d'autres souffrances; les vêtements, les chaussures et vingt autres éléments indispensables font presque partout complètement défaut. Dans bien des villes, les stocks sont totalement épuisés et il est impossible de les reconstituer. Tout manque à la fois : les vêtements confectionnés, le tissu pour en faire, le fil, les aiguilles, la laine à repriser, le cuir à raccommoder, etc.

L'appel que le Secours National adresse au public tend donc à procurer des vêtements, des chaussures et les menus approvisionnements complémentaires aux malheureux qui n'en ont plus. Le Secours National sollicite également l'envoi de coupons de drap et d'étoffes diverses, dont la transformation en vêtements permettrait de donner du travail aux ouvrières, qui chôment complètement.

Que les Français de la France libre, qui supportent avec tant de dignité les angoisses de la longue guerre, mais ignorent les douleurs multiples de l'invasion, songent aux enfants, aux femmes, aux vieillards demeurés dans leurs foyers, sous l'occupation ennemie, et qu'ils donnent des vêtements neufs ou usagés, des chaussures, du drap, des étoffes, du linge, de la laine, du fil, des aiguilles, du cuir, pour ceux qui n'ont plus rien pour se préserver du froid, et surtout pour les jeunes enfants qui vont en mourir.

La Suisse, toujours dévouée aux œuvres charitables, prêtera son concours pour le transport dans les régions à atteindre. Toutes les assurances sont données pour que les envois parviennent dans leur intégralité aux bénéficiaires, sous les auspices du Comité hispano-américain, et par les soins du Comité d'alimentation de la France occupée. L'organisation de ce Comité, qui a déjà fait ses preuves pour l'alimentation de la France envahie, est une garantie que les objets seront bien remis à nos compatriotes victimes de la guerre, et ne seront en aucun cas détournés de leur destination, même par voie de réquisition.

Les personnes charitables qui seraient désireuses de répondre à cet appel pourront faire parvenir leurs dons au bureau des lainages, à la préfecture de la Gironde.

Médaille militaire

Sont inscrits au tableau spécial de la médaille militaire :

Faugeras, canonnier servant au 58e régiment d'artillerie, 101e batterie : « Artilleur de tranchée d'un courage et d'un sang-froid au-dessus de tout éloge. Affecté à la batterie depuis sept mois, a toujours servi de modèle à ses camarades. Déjà cité à l'ordre de la division pour un acte de courage pendant un violent bombardement du secteur, le 20 octobre 1915. Blessé très gravement le 20 décembre 1915, a perdu un œil. »

Domenc, soldat au 418e régiment d'infanterie : « Excellent soldat qui a fait preuve d'allant et de bravoure aux divers combats auxquels il a pris part et, particulièrement, aux attaques de septembre 1915. Blessé grièvement le 26 octobre 1915, blessure pouvant être assimilée à la perte de l'usage d'un membre (Infirme). »

Beaudet, caporal au 57e régiment d'infanterie : « Excellent gradé, modèle de bravoure et d'énergie. Blessé une première fois le 28 août 1914, est revenu au front aussitôt guéri. Blessé une deuxième fois par un éclat d'obus le 2 juillet 1915. Restera infirme de l'avant-bras droit. »

Capdevielle, brigadier au 10e régiment de hussards, 418e régiment d'infanterie : « Excellent gradé, très dévoué, toujours prêt pour toutes les missions. Grièvement blessé en assurant à cheval un service de liaison sur un terrain très dangereux. Perte de l'œil droit, affaiblissement de l'œil gauche. »

Hôpital auxiliaire Jeanne-d'Arc n° 80

Vente de dessins, tableaux, gravures

Au profit des blessés de l'hôpital auxiliaire Jeanne-d'Arc aura lieu le vendredi 25 février courant, à trois heures, dans la galerie Imberti, rue Porte-Dijeaux, 47, une vente de dessins, tableaux et gravures offerts par les maîtres eux-mêmes et réunis par les soins de M. Louis Delaquerrière, ancien ténor de l'Opéra-Comique, bienfaiteur de l'hôpital.

Cette vente sera précédée d'une exposition qui s'ouvrira dans la même galerie le samedi 19 février et durera chaque jour, de 2 heures à 5 heures, jusqu'au 24 février inclus.

Au catalogue, les noms de Louise Abbéma, Léon Couturier, Abel Faivre, Guillemet, Guirand de Scévola, Léandre Le Riche, Houdard, Mesplès, Scott, Abel Truchet, etc.

Nous reviendrons sur cette exposition.

A l'Académie des Sciences de Lisbonne

Un de nos anciens professeurs du lycée de Bordeaux, M. Barbariz, actuellement au lycée Louis-le-Grand, à Paris, vient d'être élu membre de l'Académie des sciences de Lisbonne.

Notre lycée n'a pas perdu le souvenir de ce maître éminent que ses nombreux et remarquables travaux dans les sciences mathématiques, autant que son enseignement de si haute valeur avaient déjà porté au premier rang de notre légion universitaire.

La nouvelle distinction dont il est aujourd'hui l'objet sera applaudie par les nombreux amis que M. Barbariz a laissés ici, et par les élèves qui goûtèrent les rares qualités du savant et aussi sa bienveillante cordialité.

L'Algérie et la Guerre

Nos lecteurs se rappellent la conférence que vint donner à Bordeaux, sous les auspices de la Société de géographie commerciale, le 21 octobre dernier, M. Sabatier, président des Délégations financières algériennes. Nous avons rendu compte de cette conférence, qui obtint le plus légitime succès.

Ceux qui entendirent cette belle conférence de M. Sabatier la liront avec plaisir; ceux qui n'y assistèrent pas voudront en prendre connaissance. Ce leur sera chose facile, car M. Sabatier vient d'en faire paraître le texte en une brochure qu'on trouvera chez les principaux libraires. Le prix, qui est de un franc, doit revenir à diverses Œuvres d'assistance.

Emprunt national 5 %.

La Trésorerie générale de la Gironde, tient à la disposition des intéressés les titres au porteur de l'emprunt 5 0/0 souscrits, sans rente 3 0/0, dans ses bureaux et au bureau annexe de l'Athénée municipal.

Les souscriptions remises dans les bureaux de poste et de la caisse d'épargne seront à la disposition des souscripteurs à une date qui sera très prochainement fixée.

FAITS DIVERS

Une Jeune Fille se jette sous un Train

Un G. V. C. venait aviser M. Barrère, commissaire de police du douzième arrondissement, qu'il avait trouvé, mercredi matin, vers sept heures, sur la voie ferrée du Midi, à cent mètres de la Passerelle, le corps d'une femme complètement sectionné. Le sympathique magistrat se rendit avec le docteur Gautier sur les lieux. Là, un triste spectacle s'offrit à leurs yeux. Le cadavre, d'où s'échappaient les intestins était coupé en deux, à la ceinture, et baignait dans une mare de sang.

Le corps fut transporté à la Morgue, où en fouillant dans les vêtements on trouva des papiers au nom de Baptistine-Virginie Baranne, âgée de dix-huit ans, domiciliée à Séméac (Hautes-Pyrénées).

On découvrit également des lettres contenant diverses adresses, ce qui semblerait indiquer qu'elle était venue à Bordeaux pour se placer; enfin, une certaine missive laisserait supposer que la malheureuse s'est donné la mort à la suite de chagrins intimes.

Un Cheval s'emballe

Un cheval attelé à la voiture de livraison de la maison Cerruti, rue Voltaire, stationnait mercredi vers seize heures devant ce magasin, quand, effrayé par le passage d'une automobile, l'animal s'emballa et arrivant cours de l'Intendance, se jeta contre un tramways dont quelques vitres volèrent en éclats.

Affolé par le choc, le cheval repartait à vive allure, quand M. D... s'élança à la tête de l'animal et parvint à l'arrêter, évitant ainsi de graves accidents.

PETITE CHRONIQUE

On a volé : Un vêtement en caoutchouc, valant 40 fr., à M. Marcel Delmas, 59, avenue Thiers.

— Un bracelet en or, une montre et un tour de cou même métal, dans la chambre de Mlle Jeanne Coste, fille soumise, 4, rue des Docks, par un inconnu qui, profitant d'une courte absence de la plaignante, s'est enfui en emportant les bijoux.

Au dépôt : Marcel C..., pour outrages, rébellion et coups à des agents de police.

— Henriette C..., pour outrages et rébellion à un agent de police qui l'invitait à ne point stationner sur le cours du Chapeau-Rouge, où elle vendait des fleurs.

— Françoise C..., pour vol de 62 lacets de souliers et suspicion de vol de farine et de sucre cristallisé, trouvés à son domicile, au cours d'une perquisition effectuée pour rechercher le revolver dont s'était servi son amant, Antonio G... pour frapper à l'œil droit le manœuvre Joaquin Prior, avec qui il avait eu une discussion dans un débit de la rue des Vignes, au sujet d'une partie de cartes.

Antonio G... a suivi le même chemin que sa maîtresse, pour coups et blessures.

CHRONIQUE DU PALAIS

Chambre des Mises en Accusation

L'Agression de Bacalan

Dans sa réunion de mercredi, la Chambre des mises en accusation a renvoyé devant la cour d'assises de la Gironde, pour être jugé à la session d'avril prochain, le manœuvre espagnol Alfredo Sima, accusé de coups mortels. Alfredo Sima, qui était en désaccord avec son contremaître au sujet d'un règlement de comptes, l'avait assailli quai de Bacalan et lui avait porté notamment un coup de pied qui occasionna une grave blessure, des suites de laquelle mourut ce contremaître.

L'Affaire du Notaire de Lesparre

A cette même réunion de mercredi, la Chambre des mises en accusations devait statuer sur le cas du notaire de Combealbert détenu à la maison d'arrêt de Lesparre sous l'inculpation d'abus de confiance. L'affaire recevra sa solution dans la réunion que tiendra vendredi la Chambre des mises en accusation.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. EYQUEM, vice-président

ALCOOLIQUE ET MAUVAIS FILS

Marcel Couarraze, se disant marchand ambulant, s'adonne à la boisson et, lorsqu'il est ivre, il devient un homme dangereux. Sa funeste passion fait le désespoir de sa famille, qui a eu depuis trop longtemps à souffrir des violences de cet ivrogne.

Mardi, ayant bu encore plus que de raison, Marcel Couarraze a cherché querelle à sa mère, qu'il n'a pas tardé à frapper puis à menacer de mort. Des agents ayant été requis pour mettre fin à cette scène, l'alcoolique s'est rué sur l'un d'eux et l'a blessé à une main. Il a pu être enfin maîtrisé et conduit en prison.

Traduit en correctionnelle mercredi, Marcel Couarraze a déclaré ne se souvenir de rien. Le tribunal l'a condamné à six mois de prison.

— Ont été condamnés ensuite :

A un mois de prison, Henriette Chainaud, âgée de 23 ans, marchande de fleurs, qui a injurié un agent lui faisant défense de stationner sur une voie du Centre et l'a ensuite mordu au pouce.

A un mois de prison avec sursis, les deux écumeurs de quais dont nous avons signalé lundi l'arrestation pour vol de boîtes de sardines.

CHRONIQUE MARITIME

Un Renflouement

La goélette portugaise « Senora-de-Concecao », capitaine Vaz, venant de Funchal (Madère), avec un chargement de vin et diverses, qui le 13 courant s'était échouée sur un banc de sable en rade de Pauillac, s'est renflouée à la marée de mardi matin par ses propres moyens, après avoir été allégé d'une centaine de tonnes par deux gabares.

La goélette, qui sera remorquée jusqu'à Bordeaux, y est attendue mercredi dans la matinée.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

« Sacré Léonce ». — Voici le prix des places pour les dernières représentations de ce joyeux vaudeville : jeudi 17, (matinée et soirée), vendredi 18 (en soirée) à huit heures et demie. Fauteuils, 2 fr. 50; premières et parquets 1 fr. 50; secondes, 1 fr.; troisièmes, 0 fr. 75; paradis, 0 fr. 50.

Pour commencer le spectacle, Eclair-Journal avec toutes les actualités de la semaine, et Charlot au Français.

On loue de dix heures du matin à cinq heures du soir. Téléphone 17-55.

« Le Maître de Forges ». — Samedi 19, dimanche 20 (matinée et soirée), trois représentations de la comédie dramatique de Georges Ohnet, interprétée par toute la troupe. Location ouverte.

Lundi 21, relâche, pour répétition générale du festival Saint-Saëns, qui aura lieu le mardi 22 février, à huit heures et demie précises.

Apollo-Théâtre

Gala Courteline. — Jeudi soir 17 février, à huit heures et demie, unique gala G. Courteline, « petit-fils de Molière », qui viendra nous divertir, à la verve impayable, à l'humour caustique de pince sans rire.

G. Courteline racontera ses souvenirs d'homme de lettres et d'humoriste; puis jouera en personne « la Paix chez Soi », de si fine observation.

Le gala Courteline serait incomplet si l'on ne jouait « Boubouroche », le chef-d'œuvre que la Comédie-Française a mis à son répertoire.

« Vous n'avez rien à déclarer ? ». — Vendredi 18, samedi 19, dimanche 20 (matinée et soirée), la tournée Ch. Baret, avec les premiers artistes et comiques de Paris, viendra jouer le plus grand succès de la saison : « Vous n'avez rien à déclarer ? », de Maurice Hennequin et Pierre Veber.

Fauteuils, 4 fr.; promenoirs, 2 fr. Location ouverte.

Alhambra-Théâtre

Jeudi en matinée, « Britannicus ». — Jeudi, avant-dernière matinée classique de la saison; rideau à deux heures trente très précises. On donnera « Britannicus » avec Mme Jeanine Zorelli, de l'Odéon, dans le rôle d'Agrippine; G. Lerolle, Paul Galtier, etc. On jouera, en outre, « Démocrite », de Regnard, avec Willy Gargue et Mme Andrée Martin. Réductions habituelles. Location jusqu'à jeudi midi, rue d'Alzon.

« La Tosca » avec Lucyle Panis et Lestelly. — « La Tosca » sera donnée pour la dernière fois de la saison, dimanche en matinée extraordinaire, avec le concours de la remarquable Lucyle Panis, de l'Opéra; du baryton Lestelly, de l'Opéra, et le fameux ténor Lheureux, titulaire du rôle de Mario à l'Opéra-Comique. Se hâter de louer pour cette représentation exceptionnelle, chez Molina, 2, cours de l'Intendance.

Théâtre des Bouffes

Jeudi en matinée, « les Saltimbanques ». — Cette belle matinée aura lieu jeudi 17 février, à deux heures et demie « les Saltimbanques », dont l'interprétation d'élite réunit les noms aimés de Mariette Sully F. Caruso, A. Chambon, les divettes Alice Kervan, Lya Ceddès; D. Bédué, René Gamy, Chatillon, etc. Deux ballets divertissements avec Dina Lorenzi, Yvonne Vallet, Rose Fournier et 24 dames du corps de ballet. Mise en scène René Gamy. Chœur et orchestre sous la direction de M. E. Bastin.

Les Marbrus, l'attraction des Folies-Bergère, paraîtront à l'acte du cirque dans leur merveilleux numéro.

50 % de réduction à toutes les places aux scolaires et militaires. Les portes ouvriront à une heure trois quarts. Rideau à deux heures et demie. Location ouverte au Théâtre-Français, de dix heures du matin à cinq heures du soir. Téléphone 17-55.

« Miss Helyett » avec Mariette Sully et Caruso. — Samedi 19 février, en soirée à huit heures et demie; dimanche 20 (matinée et soirée, la plus jolie des opérettes françaises, « Miss Helyett », d'Ed. Audran, avec Mariette Sully, F. Caruso, pour la première fois à Bordeaux dans le rôle de Paul Landrin; A. Chambon, la divette belge Alice Kervan, P. Darnois, René Gamy, Mme Lejeune, D. Bédué.

Prix des places, de 1 fr. à 4 fr. (fauteuils); promenoirs, 1 fr. 50.

Trianon-Théâtre

Mercredi et jeudi, irrévocablement, deux dernières représentations de « Jusqu'aux nu...es », dont le succès ne se sera pas ralenti un seul instant. A la dernière, jeudi, l'auteur de la revue, M. Gustave Montsec, prêtera lui-même son concours en interprétant ses chansons de Montmartre; les artistes donneront libre cours à leur fantaisie.

Vendredi 18 février, première représentation de « Mon Ami Teddy », pièce en trois actes de Rivoire et Besnard, avec, en tête d'une distribution remarquable, Mlle Magde Foulk, Mme J. Gony, MM. Charles Berthier, Géo Lastry, Préville et Fontenay.

Location ouverte, sans frais, tous les jours, de deux à six heures.

Scala-Théâtre

« Y a bon ! » — Jeudi, 61e de la revue « Y a bon ! Y a bon ! » avec ses nouvelles scènes, et tout Bordeaux va défiler dans ce coquet théâtre pour applaudir les célébrités artistiques bordelaises Paulus, Ouvrard, Bourgès, Galipaux, Cora Laparcerie, Tessandier et la chanson à la mode « Catacloum », lancée par Vazelli.

Vendredi, concours de chant. Inscriptions, de cinq à sept heures, au théâtre. Location en permanence.

American Park Skating

Jeudi, matinée pour les familles. Professeur, Mlle Chevalier, de Magic-City. Jeux et attractions. Soirées samedi et dimanche.

Alhambra-Skating

Jeudi, matinée et soirée à prix réduits, sous la direction du professeur Leroy. Samedi et dimanche, quatre grands galas.

Camille Saint-Saëns à Bordeaux

Voici le prix des places pour la soirée de grand gala donnée en l'honneur du maître Camille Saint-Saëns, organisée au profit des Œuvres de guerre de la mairie, sous le haut patronage de M. le Préfet, de M. le Maire et de la Société Sainte-Cécile, le mardi 22 février, à huit heures et demie, dans la jolie salle de la rue Montesquieu : fauteuils et parquets, 11 francs; premières, 7 fr. 50; secondes, 5 fr. 50; troisièmes, 3 fr. 50; paradis, 2 fr. 50.

La location se fera tous les jours, pour le plus beau gala de la saison, qui sera l'apothéose éclatante d'un des plus grands maîtres de la musique moderne.

Bureau ouvert, au Théâtre-Français, de dix heures du matin à cinq heures du soir. On loue par correspondance et par téléphone 17.55.

Le Premier Gala de l'Association des Journalistes professionnels de Bordeaux

« HERODIADE » A L'ALHAMBRA

L'empressement du public au bureau de location fait présager dès maintenant le succès le plus complet pour la brillante représentation d'« Hérodiade », à laquelle les directeurs de l'Alhambra apportent leur collaboration la plus zélée.

Outre l'attrait d'une distribution hors de pair et, dont nous avons fait connaître les éléments, le gala du samedi 19 courant offrira ce caractère particulier que la présentation de l'ouvrage sera faite dans des conditions de mise en scène, décors et accessoires tout à fait inusitées à Bordeaux depuis la reprise de la vie théâtrale.

Nous rappelons que la belle œuvre de secours aux veuves et orphelins de la grande guerre ajoute son haut patronage à cette grande soirée patriotique.

Location nouverte maison Molina.

Concert pour les Blessés

Sous les auspices de la municipalité de Caudéran, un concert est organisé dans la salle du Cinéma-Théâtre, 37, boulevard de Caudéran, jeudi 17 courant, à huit heures et demie du soir, avec le gracieux concours de MM. Jolbert, le ténor bien connu, à la voix si prenante; Lapeyre, la remarquable basse chantante du Grand-Théâtre de Nantes; Sernès, un baryton peu connu encore, mais à l'organe remarquable; Mme Cornet, l'exquise chanteuse légère, si appréciée dans nos concerts; Mlle Dulout, à la voix remarquable, 1er prix du Conservatoire; et d'intéressantes vues cinématographiques sont au programme.

Exposition des Trophées de Guerre

(Hémicycle des Quinconces)

Les directeurs d'institutions, collèges, établissements scolaires qui désirent organiser des visites d'élèves à ce petit musée de l'Armée sont priés de s'adresser, pour les conditions spéciales, à M. Gimat, directeur de l'Exposition, au secrétariat installé à l'Exposition même, entrée par la porte du cours Tournon.

L'Exposition est ouverte tous les jours, de neuf heures à cinq heures. Entrée 50 centimes.

CINÉMAS

SAINT-PROJET-CINEMA

Jeudi 16 courant, grandes matinées de famille. Le si émouvant drame d'aventures **Sur les Chutes du Niagara** est au programme, avec une amusante série de films comiques.

C'est vendredi 17 courant que paraîtra sur l'écran l'Espionne, grandiose film d'actualité que tout Bordeaux voudra voir.

COMMUNICATIONS

Avis aux Exportateurs

La Chambre de commerce de Bordeaux vient d'être informée par M. le Directeur des douanes, à Bordeaux, qu'aux termes de nouvelles instructions reçues de son administration, les mesures prescrites au sujet de la surveillance des marchandises à destination de l'étranger ne seront applicables qu'à l'égard des marchandises de toutes provenances embarquées dans nos ports pour un port étranger, allié ou neutre, voisin de l'Allemagne ou de l'Autriche-Hongrie.

Par suite, la production des nouvelles justifications exigibles des déclarants, de même que le contrôle des manifestes et la remise des connaissements pour autorisation de passage, ne seront obligatoires que pour les destinations ci-après : Norvège, Suède, Danemark, Pays-Bas, Grèce et le port de Gênes.

Il en sera de même à l'égard des envois par fer pour et destinés à la Suisse.

D'ailleurs, un délai suffisant sera laissé aux déclarants pour se procurer les justifications prévues dans le nouveau règlement.

Compagnie Générale Transatlantique

Il est rappelé qu'un train spécial

BORDEAUX — COTE D'AZUR

Wagon-lit, wagon-restaurant, couchettes

quitte Bordeaux le soir de l'arrivée de chacun des paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique venant de New-York (trajet en dix-sept heures sans changement de voiture).

Exceptionnellement, ce train prend au départ de Bordeaux et de Toulouse les voyageurs ne provenant pas des paquebots.

Pour tous renseignements, s'adresser à Bordeaux à **l'Agent général de la Compagnie Générale Transatlantique**, et à Toulouse, à **M. Anduze**, 38, boulevard d'Arcole.

MESNARD Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
MÉDAILLES ARTISTIQUES D'ACTUALITÉ

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 16 février

Jeanne Boisguillaume, 40 ans, 40, rue Saint-Charles.
Marie Bergey, 48 ans, 6, de la Martinique, 51.
Jeanne Rousseau, 38 ans, rue Montgolfier, 88.
François Coste, 58 ans, cours Cicé, 28.
Pierre Gouteyron, 69 ans, rue Guillaume-Leblanc, 58.
Veuve Dudon, 62 ans, impasse Clémenceau, 5.
Veuve Gaignebet, 70 ans, rue Veyssière, 18.
Jean Rougier, 75 ans, rue de la Chartreuse, 9.
Joseph Subervie, 79 ans, rue Rohan, 36.
Jean Leroy, 79 ans, cours d'Aquitaine, 8.
Veuve Gautier, 87 ans, rue des Augustins, 33.
Veuve Jeanneau, 88 ans, r. des Frères-Bonie, 4.
Victor Grébaut, 96 ans, boulevard Antoine-Gautier, 207.

Teinturerie ROUCHON, Deuil. Tél. 15.10

CONVOIS FUNÈBRES du 17 février

Dans les paroisses :

St-Bruno : 8 h., M. J. Subervie-Masounette, salle d'attente. — 2 h. 30, M. P. Gouteyron, rue Guillaume-Leblanc, 58.
Ste-Croix : 9 h. 45, Mme veuve Gaignebet, rue Veyssière, 18.
St-Louis : 1 h. 30, Mme M. Dedon, impasse Clémenceau, 5.
St-Nicolas : 1 h. 45, Mme veuve F. Orrou, cours de Toulouse, 200.
St-Eloi : 2 h., Mme A. Gautier, 33, rue des Augustins.
St-Martial : 2 h., M. J. Bermajo, rue Chantecrit, 11.
Notre-Dame-des-Chartrons : 3 h. 30, Mme J. Rousseau, rue Montgolfier, 88.
St-Seurin : 3 h. 30, Mme veuve C. Artus, rue Répond, 40.

Autres convois :

1 heure : Mme veuve Sazy, porte du Cimetière.
3 heures : Mme veuve E. Lopès, porte du Cimetière israélite.
4 heures : Mlle M.-P.-N. Bonnemaison, 181, rue Judaïque.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Gouteyron et ses enfants, les familles Gouteyron, Greleau, Rambaud, Martin et Troquereau prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Lucien GOUTEYRON,

qui auront lieu le 17 courant.

On se réunira à la maison mortuaire, 62, rue Guillaume-Leblanc, à quinze heures, d'où le convoi partira à quinze heures trente.

CONVOI FUNÈBRE M. Emile Boisguillaume, M. Paul Boisguillaume, Mme Renée veuve Gergeret, M. et Mme Raphaël Gergeret et leurs enfants, Mme veuve Boisguillaume, M. et Mme Jouanneau, M. et Mme Bouvet et leurs enfants, M. et Mme Bertaud, les familles Boisguillaume, Gergeret, Jouanneau, Bouvet, Bertaud, Baillet et Mousley prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

Mme Emile BOISGUILLAUME,
née GERGERET,
décédée dans sa 41e année,

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, nièce, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu en l'église de La Tresne le vendredi 18 courant, à neuf heures du matin.

La levée du corps se fera le même jour, à sept heures trente du matin, 40, rue St-Charles. Tramway de Bordeaux à Cadillac à huit heures du matin.

P. F.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme G. Monnier, M. et Mme G. Gros, Mme veuve Dourneaud, les familles Escussant, Jeanneau et Dourneaud prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister à la levée du corps de

Mme veuve Elie JEANNEAU,

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante, grand'tante et cousine, qui aura lieu le vendredi 18 courant, à huit heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 4, rue des Frères-Bonie, à sept heures trente.

La cérémonie religieuse aura lieu le même jour, à neuf heures, en l'église de Lormont. On se réunira à l'église.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mmes Marie et Louise Préaut, les familles Georges Gauthier, Arthur Lavergne, Fura, Puisarnaud, Lucien Brun, Camou, Rozé, Ribéra de Madrid, Dubourdieu, Milo, Rougeaut, Lafon et Balzet prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre-Paul PREAUT,

leur frère, cousin germain et cousin, qui auront lieu le 18 février 1916, en l'église de Saint-Paul-Saint-François.

On se réunira à la maison mortuaire, place du Palais, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Gaston Gaignebet et leurs enfants, M. et Mme Raymond Gaignebet et leurs enfants, M. et Mme Amand Gaignebet et leurs enfants, Mme veuve Louis Fouilhac, née Gaignebet, et ses enfants, M. et Mme Jules Nueffer, née Gaignebet, et leurs enfants; Mme veuve Pécaut, les familles Hyaire, veuve Dabos, veuve Augé, veuve Malvoisin, Dudos, Goujon, G. Dabos, Jeandein, Poupot et Vigé prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Irma GAIGNEBET,

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et cousine, qui auront lieu le jeudi 17 courant en l'église Sainte-Croix.

On se réunira à la maison mortuaire, 18, rue Veyssière, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE La famille Clavé prie ses amis et connaissances de lui faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve ARTUS,

qui auront lieu le jeudi 17 février 1916 en l'église Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Répond, 40, à trois heures, d'où le convoi funèbre partira à trois heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Les familles J. Ausaudre, Duffaut (de Bordeaux, Fesser, Noës, Gajac et Arcachon), Fauré, R. Ausaudre, Jaubert, Chevalier, Chalau, Farinols, veuve Bapon, Brunet, Maudet, Epéron, E. Merlin et Valotte remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Gustave-Frédéric-Bernard DUFFAUT,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie, et les informent que toutes les messes qui seront célébrées le vendredi 18 courant dans l'église Saint-Ferdinand seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

REMERCIEMENTS Mme Clémence Rénon Varinot, les familles Philippe Varinot, docteur Audouin, J.-B. Rossès, Clément Lateit remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle A.-Amélie PEYRONNET,

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

REMERCIEMENTS M. et Mme Georges Allemandou, Mme Frédéric Allemandou (de Paris) remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie lors du décès de

M. Georges-Bernard ALLEMANDOU,

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Les messes qui seront célébrées dans l'église de Pauillac le lundi seront dites pour le repos de son âme.

ANNIVERSAIRE Toutes les messes qui seront dites dans l'église Saint-André vendredi 18 février seront dites pour le repos de l'âme de

M. Laurent SENS.

La famille assistera à celle de dix heures.

GRIPPE GRANULES DES VOSGES

Chronique du Département

Démonstrations de Motoculture

La persistance de la pluie a fait suspendre les démonstrations de motoculture.

Sitôt que les Associations agricoles ou les personnes qui ont organisé ces manifestations agricoles auront fait connaître que l'état des terrains est bon, les démonstrations seront reprises avec un plus grand nombre d'appareils. Les nombreux agriculteurs qui se sont rendus une première fois aux terrains de démonstrations, voudront bien s'y rendre de nouveau.

Si la pluie ou l'état du sol empêchaient la séance de travail, les appareils seront présentés aux visiteurs et toutes explications leur seront fournies sur leur fonctionnement.

Bruges

LES ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations sera fait à la perception de Caudéran, 22, rue de l'Ecole-Normale, le lundi 21 février.

Talence

CINEMA. — Au Favori-Cinéma, barrière de Pessac: Jeudi 17 février en matinée et soirée, Les Mystères de New-York; Le malheur qui passe; Rigadin célibataire, etc.

Saint-Médard-en-Jalles

CINEMA MODERNE. — Ce soir jeudi, à huit heures et demie, représentation au profit des orphelinats d'Etretat et d'Epône et des pauvres de la commune. Programme: Voyage à travers les sites curieux de l'Orégon; comique, Cissy guérit la goutte; drame, Dévouement d'Indien; comique, Pour embêter Casimir; La Passerelle tragique, drame en trois parties; Vénus enlevé par Rigadin; Actualités de la guerre: Les Spahis au nord d'Arras; intermèdes variés de chant et de comédie.

Ludon

LES VINS DE 1915. — Les propriétaires dont les vins ont été réquisitionnés et qui désirent recevoir l'acompte du dixième de la valeur de cette réquisition, soit neuf francs environ par barrique, doivent en faire la demande à la mairie avant lundi, 21 février.

Soussans

A L'HONNEUR. — Est cité à l'ordre du jour de l'armée, le sergent Camille Combes, du 7e régiment de marche de tirailleurs algériens:

« Sur le front depuis le début de la campagne, s'est signalé comme caporal du T. C. en ravitaillant en munitions la première ligne de feu, au cours de la bataille de la Marne. » Croix de guerre.

Castelnau-de-Médoc

VETERANS. — Les pensionnés de la section sont invités à déposer leurs livrets avant le 20 février chez M. Duffau, dépositaire de la « Petite Gironde », qui recevra aussi les cotisations.

La Brède

AVIS AUX PROPRIETAIRES. — M. le maire informe les propriétaires de la commune, dont le quart de la récolte de vin est réquisitionné, qu'ils pouront demander à percevoir le sixième de la somme qui représente la totalité de leur vin requis, calculée sur le prix de 40 fr. 75 l'hectolitre.

Pour profiter de cette mesure, il faut se faire inscrire à la mairie, jusqu'au 24 février inclus.

Castres

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS. — Les souscripteurs à l'Emprunt national peuvent retirer dès maintenant leurs titres au bureau du percepteur. Les certificats provisoires leur seront remis, en échange du récépissé qui leur a été délivré, lors de la souscription, tant au bureau du percepteur qu'aux bureaux de postes.

Quinsac

TOMBOLA. — Voici les numéros gagnants de la tombola qui a été tirée le 13 février au profit des blessés:

260 833 523 29 253 656 24 70 169 367 476 22 614 884 973 851 439 777 958 994 332 282 338 142 381 909 590 125 541 409 958 689 809 337 351

Les lots sont tenus, à l'hôpital auxiliaire 116 (île Lalande), à la disposition des gagnants.

La Teste

CONSEIL MUNICIPAL. — Séance du 28 janvier.

Le Conseil a décidé qu'un chemin sera créé entre le chemin de la Levée et le chemin 38, et qu'un autre chemin sera établi entre le 41 dit de la Vierge et le pont en ciment armé sur le canal pour aboutir au 45. Le 45 devant être empierré sur route avec une largeur de dix mètres pour aboutir au lac en passant derrière la gare et le buffet.

En ce qui concerne les terrains de Laganne, le Conseil maintient son premier vote sur le mode de vente de ces terrains.

La commission des finances fixera la date de la vente

St-Christoly-de-Blaye

FOOTBALL RUGBY. — Dimanche 20 février, l'Union sportive de Saint-Christoly-de-Blaye, rencontrera les Enfants de Saint-Savin-de-Blaye.

Coup d'envoi à une heure et demie, terrain route de la Gare.

Pauillac

ACTE DE PROBITE. — La fille du dépositaire de la « Petite Gironde » à Pauillac, Marguerite Galey, a trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent que les parents ont remis à la mairie, où son propriétaire l'a réclamée. Nos félicitations.

Bourg

REQUISITION DES VINS. — Une commission composée de MM. Sudre, faisant fonctions de maire, président; Daleau et Joubert, conseillers municipaux; Levraud et Dussou, notables, et des plus imposés, s'est réunie le 14 février, à trois heures du soir, à la mairie, et à l'unanimité cette commission a décidé ce qui suit:

« Considérant que si la commune de Bourg produit des vins de qualités différentes, comportant, par voie de conséquence, des prix différents, ces prix ne présentent pourtant pas entre eux des écarts tellement importants qu'on ne puisse admettre un seul instant qu'en exonérant de toute réquisition les propriétaires de vins supérieurs, on réponde à la pensée du législateur qui a voulu certainement exempter les vins de grands prix, dont l'acquisition eût été trop onéreuse pour les finances publiques.

» Considérant que, dans les circonstances graves que traverse le pays, chaque propriétaire tiendra à honneur d'affirmer ainsi ses sentiments patriotiques et d'apporter son encouragement aux vaillants soldats de France.

» Décide que tous les propriétaires viticulteurs de la commune, sauf ceux ayant récolté moins de 10 hectolitres, fourniront à l'armée le quart de leur récolte 1915.

» Dit que cette résolution, dictée par le patriotisme et la connaissance exacte des produits du vignoble, ne saurait en aucun cas être interprétée comme un abandon de l'antique et juste réputation des vins de Bourg. »

Marcillac-de-Blaye

CITATION. — André Gard, soldat au 126e régiment de ligne, a été ainsi cité à l'ordre du jour:

« A fait preuve de courage, d'énergie et de mépris du danger, en attaquant résolument à la grenade, des fractions ennemies solidement établies dans des tranchées. »

Libourne

CHIEN SUSPECT. — Un chien suspect de rage a été abattu aux bords de la Dordogne. L'autopsie sera faite par M. Petit, vétérinaire municipal.

Plusieurs chiens mordus seront mis en observation.

AU CHAMP D'HONNEUR. — Nos concitoyens Jean Dupeyron, soldat au 83e d'infanterie, et Raphaël Giraud, sergent au 7e colonial, sont morts pour la patrie.

LES CINEMAS. — Aujourd'hui jeudi, au Jardin d'Eté et au café de l'Orient, matinée et soirée cinématographiques.

Fronsac

AVIS AUX PROPRIETAIRES. — Les propriétaires de la commune dont le quart de la récolte de vins de 1915 est réquisitionné, peuvent demander à toucher le dixième de la somme que représente la totalité de leur vin requis, somme calculée sur le prix de 40 fr. 75 l'hectolitre.

Pour profiter de cette mesure, il faut se faire inscrire au secrétariat de la mairie, jusqu'au 20 février inclus.

St-Médard-de-Guizières

Calomnies mortelles

On a trouvé dans un fossé bordant la route de Saint-Médard à Branne, le corps de la nommée Marie Barde. Il a été reconnu que, troublée par des dénonciations paraissant ne reposer sur aucun fondement, cette malheureuse a eu recours au suicide.

Sainte-Foy-la-Grande

ETAT CIVIL du 1er au 15 février.

Naissance: Claude Bernard.

Publication de mariage: Ernest-Clément Rinjonneau, employé de commerce, domicilié à La Rochelle, et Marie-Antoinette-Léonie Porchet, employée de commerce, domiciliée à Sainte-Foy-la-Grande, et résidant à La Rochelle.

Décès: Adrienne-Hélène Allouard, 15 jours, place des Victoires, 7; Jean Mériller, 81 ans, boulevard Larégnère, 1; Raymond Lacosse, 75 ans, rue Jean-Jacques-Rousseau, 19; Madeleine Burlet, épouse Favard, 34 ans, rue Jean-Jacques-Rousseau, 89; Marie Lafon, épouse Chavier, 32 ans, boulevard Gratiolet, 59; Frédéric Courdurié, 67 ans, rue Elisée-Reclus, 74; Pierre-Georges Augé, 36 ans, rue Chanzy, 106; Jean Maxence, 68 ans, avenue Charrier, 4; Marie Amblard, veuve Flarjac, 59 ans, rue Chanzy 91. Transcriptions: Soldat Charles Festal, mort pour la France; Pierre Clairac, mort pour la France.

La Réole

AVIS AUX PROPRIETAIRES. — Les propriétaires de la commune, dont le quart de leur récolte de vins de 1915 a été réquisitionné, peuvent demander à toucher le dixième de la somme que représente la totalité de leurs vins requis, calculée sur le prix de 40 fr. 75 l'hectolitre.

Ceux qui veulent profiter de cette mesure doivent immédiatement se faire inscrire au secrétariat de la mairie.

Puybarban

DISPARU. — Le sieur Garras, domestique dans la commune de Gironde, a disparu depuis le 4 février dernier. Voici son signalement: Soixante-dix ans, petite taille, cheveux blancs coupés ras; casquette gris foncé, complet bleu foncé, deux gilets de flanelle grise et une chemise en couleur, chaussons en cuir jaune et sabots.

Fournir les renseignements à M. Gabriel Labarrière, propriétaire à Puybarban (Gironde).

Chronique Régionale

DORDOGNE

COUR D'ASSISES DE LA DORDOGNE

Audience du 15 février

Infanticide

L'inculpée est une nommée Julie Bacougne, femme Dupoux, vingt-trois ans, cultivatrice, née le 6 décembre 1898, à Saint-Julien-d'Eymet, demeurant à Razac-d'Eymet.

D'après l'acte d'accusation: « le 13 décembre dernier, elle s'est accouchée d'un enfant du sexe féminin. Qu'après sa naissance, elle l'a serrée au cou pendant deux minutes environ.

» Elle a dissimulé le petit cadavre, d'une heure à quatre heures de l'après-midi, dans son lit, auprès d'elle sous les couvertures. Puis elle s'est levée et l'a enfoui dans un pot de grès, après avoir pris soin de le recouvrir d'une couche de cendres et d'un sac. Elle a enfin placé le tout dans son chais.

» C'est là que le 4 décembre suivant, sur ses indications, les gendarmes ont trouvé le cadavre du nouveau-né, en bon état de conservation.

M. Wiart, procureur de la République, occupe le siège du ministère public. Au banc de la défense, Me Cazalis, du barreau de Bergerac.

Le jury ayant rapporté un verdict affirmatif, la cour a condamné Léontine Bacougne, femme Dupoux, à **dix-huit mois de prison.**

Audience du 16 février

Incendie volontaire

L'inculpé est un nommé Charles Robinaud, cinquante et un ans, ouvrier chaufournier, né le 8 juillet 1864, à Bordeaux, et demeurant à Saint-Astier.

L'accusation met à sa charge l'incendie d'une meule de paille chez Mme Paulhiac, propriétaire à la Grange, commune de Saint-Astier.

« Robineau, dit l'acte d'accusation, ancien colon, avait été chassé récemment de la propriété à la suite de graves incorrections commises par lui à l'égard du capitaine Manet, gendre de la dame Paulhiac. »

Robineau n'a pas d'antécédents judiciaires. Il a déclaré, en versions différentes, n'avoir pas causé l'incendie en question.

M. Jousselin, substitut, soutient l'acte d'accusation.

Au banc de la défense, Me Desdemaine-Hugon, du barreau de Périgueux.

Robineau est **acquitté.**

La session est close.

BERGERAC

CITATIONS. — Les militaires du 108e dont les noms suivent sont cités à l'ordre de l'armée:

Charles Bonneville, sous-lieutenant; Planchet, sous-lieutenant; Mathieu-Lucien Laurière, maréchal des logis; Vital Puyraveau, soldat; Daniel Guyot, sergent; Augustin Robert, sergent; Louis Guérin, soldat; Louis Blondy, sergent; Gabriel Feissague, sergent-fourrier; Jean Chantal; Pierre Bordes; Augustin-Joseph Monet, caporal au 308e, engagé volontaire à cinquante ans, déjà titulaire de la croix de guerre.

MEDAILLE MILITAIRE. — Est inscrit au tableau spécial de la médaille militaire, M. Jean Burg, adjudant au 96e régiment territorial d'infanterie: « Serviteur consciencieux et dévoué qui rend les plus signalés services; s'est acquis de nouveaux titres. »

THEATRE. — L'impresario Marcel Paston donnera samedi 19 février, salle des Ouvriers, « le Maître de Forges », pièce en 5 actes de M. Georges Ohnet, avec le concours, de Mlles Georgette Moreau; Marie Beauval, Lancay; Janny; Marilla, et de MM. Marty; Gounon; Guy Simon; Feunot; Sylvain; de Fabry et Volmer.

Tarif réduit pour les militaires.

LES CINEMAS. — Aujourd'hui jeudi, en matinée et ensoirée:

Au Cinéma Cyrano: Raid Paris-Biarritz; l'Oncle Thomas tombe en enfance, comique; la Villa, comédie; Actualités récentes; Attaque sous Bois, sentimentale; la Main de Fer, drame; Bou-de-Zan e tle ver solitaire.

— Au Royal Cinéma: le Bracelet de platine, 11e épisode des Mystères de New-York; Srinagar capitale des Etats de Cachemire; Dupeur dupé, comique; le Cœur et la Raison, comédie dramatique; la Comtesse Noire, drame; M. Gaston chef cuisinier de Paris; les Tranchées en Belgique.

BASSES-PYRÉNÉES

CAMBO-LES-BAINS

Hardi Coup de Main

Des Bandits dans une Maison

Dans la nuit du 15 au 16, une jeune fille qui habite avec ses parents la maison Lekouederra, au quartier de Pascaleku, entendant du bruit, se leva et alla voir à l'écurie. Tout y étant tranquille, elle venait de se recoucher, quand des pas à l'intérieur la firent se lever de nouveau. Deux bandits déguisés en femmes, l'un très grand, l'autre petit, s'étaient introduits dans le logement en démolissant un pan de la muraille. Ils étaient munis d'une lanterne, et un troisième faisait le guet à l'extérieur.

La jeune fille appela son père, lui criant de prendre le fusil. Mais l'arme était dans le couloir où les bandits avaient pénétré. Ils n'eurent aucune difficulté à s'emparer de ce vieux, et après lui avoir attaché les mains, ils exigèrent tout l'argent qui était dans la maison. Ils parlaient d'une somme de 8,000 fr., puis d'une maison qui avait été vendue il y a quelque temps. Cette somme était ailleurs, et les vieux n'avaient que 150 fr., dont les bandits s'emparèrent.

Les malfaiteurs parlaient le basque et le détail des 8,000 fr. est une indication précise. Il y a quelques jours, le chien de la maison avait été empoisonné par des inconnus.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

— A. Teyssonnière, Seyches. — Vos parents n'ont pas droit à l'allocation, mais il peuvent demander un secours à la mairie ou à la préfecture.

— C. T. I., 152. — Une veuve titulaire d'une pension ne perd pas le bénéfice de cette pension en se remariant.

— Justin Dumont, Bayonne. — 1. Oui, vous pouvez contracter une engagement spécial comme convoyeur. — 2. Non, votre situation serait définitive. Voyez au recrutement.

— Charles Ebel, Cahors. — Vous pouvez réclamer à la mairie puisqu'aucune réponse ne vous a été donnée.

— H. G. R., Biarritz. — Il n'a qu'à s'adresser à son capitaine qui doit lui faire remettre son livret individuel sur lequel ses états de service, blessures, citations, etc., doivent figurer.

— Louis Escudié, Lavardac. — La date de l'appel des auxiliaires 89 n'est pas encore fixée.

— Herouneau, Pont-l'Abbé. — 1. Oui, bientôt. — 2. La classe 88 (service armé) sera appelée. — 3. Si les six enfants ont vécu simultanément ne fut-ce qu'un seul jour, le père doit être versé d'office dans la classe 1887. — 4. Pour les disparus s'adresser au dépôt du corps.

— C. M. P. — Si votre mari est mobilisé de nouveau vous n'aurez qu'à faire une demande à la mairie.

— Léo Joulin, Aulnay-de-Saintonge. — Non.

— L. Camin, rue Saint-Charles. — 1. Il n'y a que le médecin qui puisse apprécier. — 2. Non.

— Un poilu 13. — 1. Situation définitive. — 2. Vous devez renvoyer votre uniforme. — 3. Oui, vous pouvez contracter un engagement spécial. — 4. 2 fr. 50 par jour. — 5. Au recrutement.

— Albert Lacediss, Chavagnac. — La date de la visite des ajournés de la classe 15 n'est pas encore fixée.

— M. Lesnier, boulevard de Caudéran. — 1. Non. — 2. Non. — 3. Voyez au Consulat. — 4. Ministre de la guerre (voie hiérarchique).

— R. D., 105. — La guerre est un cas de force majeure de premier ordre. Tout est subordonné en ce moment, aux nécessités de la défense nationale. Rien à faire.

— H. Roquefort, Montaigu. — La circulaire du 13 janvier, est placardée dans toutes les mairies où vous pourrez en prendre connaissance.

— M. Deslous, Lot-et-Mixe. — Faites votre demande à la mairie, qui appréciera.

— J. F., Nice. — Oui, soumettez votre cas au recrutement qui fera le nécessaire.

— Henri Touneli, au Pocon. — 1. La date de la visite des ajournés de la classe 16 n'est pas fixée. — 2. En vous engageant vous pourrez choisir votre arme. — 3. Date inconnue.

— Maurice David Gourdien, le Port-d'Envaux, — Du moment que vous avez été récupéré dans le service armé, c'est un gain pour la défense nationale. Votre convocation a été régulière.

— J. Bladio, 7e, 1916. — 1. Votre deuxième réforme temporaire compte pour un an. — 2. Votre mère peut demander l'allocation. — 3. Oui, si vous êtes son soutien.

LE PLANTON DU GENERAL

Toutes les lettres concernant les « questions militaires » doivent être adressées au Planton du Général, à la « Petite Gironde », 8, rue de Cheverus, Bordeaux.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 16 Février

Bureau central météorologique de Paris

Les pluies continuent sur l'ouest et le nord de l'Europe. En France, on a recueilli 48mm d'eau au fort de Servance, 19 au puy de Dôme, 7 à Belfort et Dunkerque, 4 au Havre et Cherbourg, 3 à Paris et Brest, 2 à Nantes et Clermont-Ferrand, 1 à Lorient, Bordeaux et Toulouse

Ce matin, le temps est généralement brumeux, couvert et pluvieux. Il est très nuageux dans le midi.

La température est relativement élevée dans toutes nos régions. Le thermomètre marquait ce matin —5o à Yardoé, —3 au mont Mounier, —1 à Briançon, 1 au puy de Dôme, 2 au fort de Servance 7, à Belfort, 9 à Clermont-Ferrand et le Havre, 10 à Dunkerque, Nancy, Bordeaux, Marseille et Nantes, 11 à Brest, Biarritz et Cherbourg, 12 à Perpignan et Alger.

En France des pluies sont probables avec temps assez doux.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 16 février

Montés en rade:

Thetis, st. ang., c. Glazebrook, de Garston.
Discovery, st. ang., c. Borthen, de Bristol.
Noebing, st. ang., c. Ison, de Nantes.
Amiral-Zédé, st. fr., c. Delamer, du Havre.
Amiral-Sallandrouze-de-Lamornaix, st. fr., c. Silhouette, du Havre.
Louise, dundee fr., c. Corbin, de Swansea.
Nedenes, st. norv., c. Ederton, de Port-Talbot.
Ulrika, st. norv., c. Lokma, des Canaries.
Lennox, st. ang., c. Sherinffs, de New-York.

PAUILLAC, 16 février

Montent:

Norden, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Anita, st. esp., c. X..., d'Angleterre.
Senora-de-Conceiçao, goél. port., c. Vaz, de Gunchal.
Bretagne, goél. fr., c. X..., d'Angleterre.
Risholm, st. norv., c. X..., d'Angleterre.

Aux appontements:

Weimar, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Great-City, st ang., c. X..., d'Amérique.
Vika, st. norv., c. Evensen, de Bordeaux.
Flaneuse, goél. fr., c. X..., d'Angleterre.

Rade de montée:

Mayo, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Juan, st. esp., c. X..., de dito.
Sainte-Adresse, c. X..., d'Angleterre.
Amiral-Fourichon, st. fr., c. X..., du Havre.
Mascarona, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Pontet-Canet, st. fr., c. X..., du Havre.
Sahel, st. fr., c. X..., de Saint-Nazaire.
Gurth, st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Wandby, st. norv., c. X..., de dito.

Sur Mer

LE HAVRE. — Arrivés:
14 février, st. fr. Georgie, de New-Orléans.
St. fr. Bosphore, de Marseille.
St. fr. Suzanne-et-Marie, de Bordeaux.
St. fr. Amélie, de Cardiff.
St. fr. Ville-de-Dijon, de Londres.
St. ang. Lutetian, de New-York.
MARSEILLE. — Arrivés:
14 février, st. ang. Auguste-Belmont, de Bombay.
St. ang. Dora, de Bombay.
St. fr. Félix-Touache, de Gabès.
St. fr. Lacydon, de Nice.
St. fr. Ville-de-Madrid, d'Oran.
St. ang. Imerina, de la Réunion.
St. fr. Ispahan, de la Ciotat.
St. ang. Mombassa, de Zanzibar.
MANCHESTER. — Arrivé:
12 février, st. fr. Maréchal-Suchet, de Mexillonnes.
CASABLANCA. — Arrivé:
15 février, st. fr. Martinique, de Bordeaux.
SANDKEY. — Passé:
14 février, st. fr. Louisiane, de New-Orléans.
SAVANNAH. — Arrivé:
10 février, nav. norv. Songwig, de Bordeaux.
SANDY-HOOK (New-Jersey). — Arrivé:
14 février, st. fr. Virginie, de NewYork.

NOUVELLES COMMERCIALES

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 16 février.

Blés. — On cote: Blés du Centre et du Poitou, 31 fr. 75 à 32 fr. les 100 kilos, départ; blés de pays, 26 fr. à 26 fr. 50 les 80 kilos, aux usines.

Farines. — On cote: Farines américaines ou anglaises, 44 fr. 50 les 100 kilos logés, sur quai Bordeaux; farines du ravitaillement civil, 43 fr. les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux; farines premières du Centre ou du Haut-Pays, 44 fr. 50 à 45 fr. les 100 kilos logés, gares Bordeaux.

Issues. — On cote: Son gros écaille, 21 fr. 50 à 22 fr.; ordinaire 20 fr à 21 fr.; repasse fine, 23 fr. à 23 fr. 50; ordinaire 20 à 21 fr.; le tout les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Maïs. — On cote: Roux Plata, février, 34 fr. 50 à 35 fr. les 100 kilos logés, sur quai Bordeaux.

Seigles. — On cote: Seigle de pays, 29 fr. 50 les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantité de 10,000 kilos comptant, sans escompte, gares ou quai Bordeaux.

Avoines. — On cote: Grises d'hiver du Poitou disponibles, 37 fr. à 37 fr. 50 les 100 kilos, gares ou magasins Bordeaux; avoines blanches d'Espagne, sur février 36 fr. à 36 fr. 50, grises, 37 fr. à 37 fr. 25 les 100 kilos logés, gare Bordeaux.

Orges. — On cote: Orge du pays, 35 fr. à 35 fr. 50 les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 16 février.

	Amenés	Vendus	Prix du poids vif.	Prix extrêmes
Porcs.....	1.500	1.39	115 à 118 fr. les 50 kil.	105 à 119

(Droit d'octroi et d'abatage non compris)

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 15 févrilr.

Bœufs. — Amenés, 2,071; invendus, 10. 1re qualité, 2 fr. 42; 2e qualité, 2 fr. 28; 3e qualité, 2 fr. 12. Prix extrêmes: de 1 fr. 88 à 2 fr. 54.

Vaches. — Amenées, 1.105; invendues, 11. 1re qualité, 2 fr. 42; 2e qualité, 2 fr. 28; 3e qualité, 2 fr. 12. Prix extrêmes: de 1 fr. 72 à 2 fr. 54.

Taureaux. — Amenés, 311; invendus, 16. 1re qualité, 2 fr. 22; 2e qualité, 2 fr. 14; 3e qualité, 2 fr. 02. Prix extrêmes: de 1 fr. 82 à 2 fr. 30.

Veaux. — Amenés et vendus, 975. 1re qualité, 3 fr. 66; 2e qualité, 3 fr. 20; 3e qualité, 2 fr. 80. Prix extrêmes: de 2 fr. à 3 fr. 90.

Moutons. — Amenés et vendus, 12.144. 1re qualité, 3 fr. 50; 2e qualité, 3 fr. 10; 3e qualité, 2 fr. 70. Prix extrêmes: de 2 fr. 50 à 3 fr. 90.

Porcs. — Amenés et vendus, 3.050. 1re qualité, 3 fr. 12; 2e qualité, 3 fr. 02; 3e qualité, 2 fr. 80. Prix extrêmes: de 2 fr. 58 à 3 fr. 32.

Le marché est actif et la tendance est ferme par suite d'une bonne demande et de la modicité des arrivages. Néanmoins, les prix n'indiquent pas de changement sur ceux de jeudi dernier, sauf pour les moutons, qui sont en légère avance.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des marchandises)

Paris, 16 février.

Sucres, incotés.
Alcools, incotés.
Huile de colza, 172 fr.; huile de lin, 135 fr. 50.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 16 février.

Cuivre. — Disponible, 104 liv. 10 sh.; à trois mois, 102 liv.
Etain. — Disponible, 182 liv. 5 sh.; à trois mois, 182 liv.
Plomb. — Disponible, 32 liv.; mai, 32 liv.
Zinc. — Disponible, de 100 à 92 liv.

PRODUITS RESINEUX

Londres, 15 février.

Essence de térébenthine. — Lourde. — Disponible: 48 sh. 1/4; février-avril, 48 sh. 1/4; mai-août, 47 sh. 5/8; septembre-décembre, 46 sh. 1/4.

Résine. — Disponible: 22 sh. 3 den.

La Résistance au Mal

En ce mois d'intempéries de toutes sortes, pluies, froid, neige, il est curieux, n'est-ce pas, de voir que certains affrontent chaque jour le mauvais temps sans que cela nuise à leur santé, alors que d'autres ont à peine mis le nez dehors, qu'ils ont déjà attrapé un rhume ou une bronchite, lorsque ce n'est pas une pneumonie.

A quoi faut-il attribuer cette résistance des uns et cette défaillance des autres? Tout simplement à la vitalité de l'organisme possédée par les premiers, vitalité qui manque aux autres. Il serait trop long d'expliquer en quoi consiste la vitalité d'un organisme. Pour nous faire mieux comprendre, nous dirons que ceux qui ont du sang riche et pur ont de la vitalité, que ceux qui ont le sang pauvre, pâle, manquent de cette vitalité si nécessaire pour résister aux attaques journalières et répétées des mauvais microbes.

Sommes-nous donc infailliblement condamnés? diront ceux qui ont le sang pauvre. N'y a-t-il pas un moyen d'échapper à cette menace de la maladie?

Il y a un moyen certain. C'est de faire en sorte que votre sang qui est pauvre devienne riche et pur. Peut-on arriver à ce résultat promptement? Très facilement et en quelques jours, vous répondront tous les médecins. Il n'y a pour cela qu'à faire usage pendant quelques jours des Pilules Pink, qui donnent du sang avec chaque pilule.

Les Pilules Pink augmentent dans de notables proportions les globules rouges du sang et leur donnent les qualités défensives qui font résister aux attaques journellement répétées du mal. Les Pilules Pink sont le médicament à prendre en temps d'épidémie, en temps d'épidémie de grippe principalement. L'usage des Pilules Pink vous immunise et est pour ainsi dire une sorte de vaccination.

Les personnes soucieuses de leur santé font toujours une petite cure de Pilules Pink au moment où l'état sanitaire n'est pas satisfaisant, quand on entend dire, de partout, qu'il y a beaucoup de malades.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu Paris. 3 fr. 50 la boîte; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS
Et guérison certaine de la TOUX (40 ans de succès)
Poudre DELARBRE
La Boîte, Trois fr. dans toutes Pharmacies
E. VENDEL, 10, Rue du Regard PARIS

BOURSE DE BORDEAUX

du 16 février 1916

Au comptant: 5 % t. p., 87 30. — Comptoir national d'escompte, 645. — Crédit foncier de France, 610. — Obligations communales 1891, 293. — Est algérien, 501. — Crédit lyonnais, 980. — Midi, obligations 3 % anciennes, 340. — Sud de la France, obligations, 298. — Messageries Maritimes ord., 75; dito Priorité, 120. — Panama, obligations et bons à lots, 97. — Argentine 1886, 502. — Port Rio-Grande-du-Sud, obligations 5 %, 130. — Russie 5 % 1906, 83 60.

EN VENTE
dans les magasins de la Petite Gironde
GUIDE PRATIQUE
des
RÉFORMÉS N° 1, N° 2
RÉFORMÉS TEMPORAIRES
et de leurs Familles
Maintien ou Retrait des Allocations à celles-ci
Gratifications renouvelables, Allocations spéciales, Secours aux Réformés
Par E. TRIGANT-GENESTE
Sous-Préfet honoraire, chevalier de la Légion d'Honneur
Prix: 1 franc
Envoi franco contre mandat-poste adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

EN VENTE
Dans les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde:
Nouveau Dictionnaire de Poche
FRANÇAIS-ANGLAIS
ET
ANGLAIS-FRANÇAIS
Un élégant petit volume de plus de 600 pages, reliure toile, très lisiblement édité.
Prix: 2 francs

Nouveau Dictionnaire de Poche
FRANÇAIS-ALLEMAND
ET
ALLEMAND-FRANÇAIS
Un élégant petit volume de 550 pages, reliure toile, très lisiblement édité.
Prix: 2 francs

Chacun de ces volumes mesure 7 sur 10 centimètres et n'a que 15 millimètres d'épaisseur.
Envoi franco poste, recommandé, contre mandat-poste de 2 fr. 25, pour l'un ou l'autre de ces Dictionnaires. Pour les deux à la fois: 4 fr. 25.
Adresser les commandes au directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.
Il n'est fait aucun envoi contre remboursement.

Le Directeur: Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant: Georges BOUCHON.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE
Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.

BOURSE DE PARIS

DU 16 FEVRIER

FONDS D'ÉTATS	
5 0/0 Français libéré	87 25
— non libéré	87 35
3 0/0	61 »
3 0/0 amortiss.	— —
3 1/2	— —
Etat 4 %	405 »
Tonkin 2 ½	60 »
Tunis 1892	— —
Madagascar 2 ½ %	— —
— 3 %	— —
Argentin 1896	76 »
— 1909	502 »
— 1911	82 50
Chine 1903	— —
— 1908	— —
— 1913	418 »
Egypte unifiée	86 »
— 3 ½	75 »
Espagne coup. 960	91 20
Italien 3 ½	— —
Japon 1905	85 50
— 1907	— —
— 1910	79 05
— 1913	511 »
Maroc 1904	481 »
— 1910	455 »
Portugal	62 60
Russe 1880	— —
— consolidé	— —
— 1891/94	56 50
— 1896	—
— 1906	83 25
— 1909	72 50
— 1914	82 25
Serbe 1895	— —
— 1902	— —
— 1913	— —
Turc unifié	— —
Etablissem^ts de Crédit	
ACTIONS	
Banque de France	4400 »
Banque d'Algérie	— —
Banque Française	— —
Banque de Paris	814 »
Crédit Mobilier	— —
Cie Algérienne	960 »
Comptoir d'Esc.	645 »
Crédit Foncier	— —
Crédit Lyonnais	984 »
Société Générale	— —
Soc. Marseillaise	— —
Union Parisienne	— —
Banque française Rio-Plata	160 »

CHEMINS DE FER	
ACTIONS	
Est	— —
Lyon	— —
Midi	— —
Nord	— —
Orléans	1030 »
Ouest	690 »
Ouest-Algérien	— —
Andalous	349 »
Nord-Espagne	411 »
Saragosse	407 »
VALEURS DIVERSES	
ACTIONS	
Métropolitain	397 »
Nord-Sud	— —
Omnibus	397 »
Panama Bons	95 »
Suez	— —
Suez civile	— —
Aciéries Marine	— —
Briansk ordinaire	322 »
— privilég.	— —
Boléo	— —
Schneider et Cie	— —
Gafsa	675 »
Makewka	95 »
Naphte	— —
Nickel	1100 »
Penarroya	1620 »
Provodnick	340 »
Rio-Tinto	1805 »
Sels gemmes	255 »
Sosnowice	— —
Transatlantique	125 »
Tréfileries Havre	[illegible]
Thomson	520 »
Obligations Françaises	
VILLES	
Paris 1865	535 »
— 1871	360 »
— 1875	485 »
— 1876	432 »
— 1892	— —
— 1894/96	260 »
— 1898	315 »
— 1899	303 »
— 1904	313 »
— 1905	312 »
— 2 3/4 1910	— —
— 3 % 1910	285 »
— 1912	220 »

CREDIT FONCIER	
Commun. 1879	419 »
— 1880	460 75
— 1891	293 »
— 1892	328 »
— 1899	321 »
— 1906	359 50
— 1912 libérée	197 50
Foncières 1879	459 50
— 1883	326 50
— 1885	327 »
— 1895	337 »
— 1903	360
— 1909	204 »
— 3 ½ 1913 lib.	403 »
— 4 % 1913	422 25
CHEMINS DE FER	
Est 3 %	353 »
— nouvelle	334 »
— 2 ½	310
P.-L.-M. 4 %	422 »
Fusion ancienne	333 »
— nouvelle	336 50
Lyon 2 ½	304 »
Midi 3 %	339 »
— nouvelle	343 50
— 2 ½	314 »
Nord 4 %	420 »
— 3 %	343 50
— nouvelle	344 50
— 2 ½	300 »
Orléans 4 %	435 »
— 3 %	378 »
— 1884	356 »
— 2 ½	322 »
Ouest 3 %	356 »
— nouvelle	357 50
— 2 ½	324 »
OBLIGAT. ÉTRANG.	
Lombard 3 % anc.	184 »
Nord-Espag. 1re s.	355 »
— 2e série	334 »
Saragosse 1re sér.	341 »
— 2e série	335 »
— 3e série	— —

Riazan-Our. 4 %	363 »
Nord Donetz 4 ½	426
Volga-Boug. 4 ½	389 »
OBLIG. DIVERSES	
Chantiers de la Loire 5 %	— —
Omnibus 4 %	359 »
Thomson 4 %	— —
Transatlant. 3 %	— —
EN BANQUE	
Dniéprovienne	2200 »
Monaco	2475 »
— cinq^mes	494 »
Bakou	1199 »
Colombia (Pétroles de)	837 »
Wyoming ordin.	40 »
Crown Mines	— —
Debeers ordin.	304 »
— préf.	376 »
Jaggersfontein	79 75
East Rand	— —
Ferreira	— —
Horse shoe	— —
Goldfields	37 50
Lena	45 »
Modderfontein	136 »
Randmines	108 »
Chino Copper	344 50
Ray Consolidated	152 »
Shansi	17 25
Spies Petroleum	20 75
Spassky Copper	57 »
Tharsis	172 »
Utah Copper	498 »
Butte and Super.	549 »
Vieille-Montagne	635 »
Hartmann	389 »
Lianosoff	295 »
Maltzof	465 »
Malacca	130 »
Platine	420 »
Toula	1053 »

COURS DES CHANGES

Londres, 27 98 à 28 04; Espagne, 5 55 1/2 à 5 61 1/2; Hollande, 2 47 à 2 51; Italie, 87 à 89; New-York, 5 85 1/2 à 5 91 1/2; Portugal, 4 15 à 4 35; Pétrograd, 1 81 1/2 à 1 89 1/2; Suisse, 1 11 1/2 à 1 13 1/2; Danemark, 1 62 1/2 à 1 66 1/2; Suède, 1 64 1/2 à 1 68 1/2; Norvège, 1 63 à 1 67.

Marché calme et irrégulier. 3 % soutenu. Fonds russes, Extérieure et valeurs espagnoles lourdes. Valeurs russes, cuprifères et pétrolifères fermes.

UROMÉTINE
TRAITEMENT
UROMÉTINE LAMBIOTTE

QUELLE JOIE!

Avoir, au cours de longues années, traîné une vie misérable, de chaise en chaise, d'un fauteuil à un canapé, d'un canapé à un lit, perclus, douloureux, triste, désespéré, et se retrouver tout à coup et comme par un coup de baguette magique, transformé, purifié, lavé, nettoyé des terribles sédiments qui vous brisaient les reins, les côtes, les bras, les jambes, et faisaient d'un jeune homme un podagre, d'un homme un vieillard!

Et tout cela, grâce à l'UROMÉTINE Lambiotte Frères, qui vous a, en quelques jours, débarrassé de vos urates!

Que sont les urates, dans un tas d'affections qui semblent n'avoir rien de commun entre elles?
Tout!
Que devraient-ils être dans un corps sain?
Bien peu de chose!
Que sont-ils devant l'UROMÉTINE?
Rien!

En liquéfiant ces sédiments maudits, l'UROMÉTINE Lambiotte Frères anéantit le mal, qui s'élimine de lui-même avec eux.

Expériences faites, et par les autorités les plus qualifiées de la Science universelle d'à présent, il est acquis que pas un corps connu ne peut rivaliser avec l'UROMÉTINE (hexaméthylène-tétramine ou formine des chimistes, livrée à l'état d'absolue pureté) pour l'accomplissement de cette indispensable besogne de nettoyage. Ni les plantes, ni les breuvages, ni les sels minéraux naturels ou fabriqués, soude, strontium, etc., ni les dissolvants organiques quels qu'ils soient, ni aucun des alcalins antérieurement essayés n'existent en présence de l'UROMÉTINE.

Il n'est poussières, sables, calculs, cailloux ni pierres qui résistent à son action souveraine. Elle supprime les coliques néphrétiques et hépatiques les plus terribles, tout ce qui ressemble à un rhumatisme, aussi bien que les bronchites, pour peu qu'elles reposent sur un fond de diathèse urique.

Par surcroît, grâce à la propriété qu'elle a de régénérer le formol, qui est, comme on sait, le plus merveilleux, le plus puissant, le plus subtil des désinfectants connus, elle nous défend contre les microbes les plus redoutables, et, sans nul danger, sans le moindre dommage, elle tue à coup sûr et rapidement les plus terribles bacilles.

VIVRE N'EST RIEN
VIVRE sans SOUFFRANCES
EST TOUT;
Et la cure d'UROMÉTINE Lambiotte Frères coûte
15 cent. par Jour
2fr.50 l'Etui de 50 Comprimés dans toutes les bonnes Pharmacies
2f80 chez M. Ed. RONDEPIERRE, Pharmacien à PRÉMERY (Nièvre), PORT COMPRIS

ABBÉ SOURY 1723-1818

MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE
Exiger ce portrait.

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les Femmes atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'*Hygiénitine des Dames* (1 fr. 25 la boîte).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la *JOUVENCE de l'Abbé SOURY* à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir: Métrite, Fibromes, mauvaises suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du *Retour d'Age*, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, toutes Pharmacies: 3 fr. 75 le flacon, 4 fr. 35 franco; les 3 flacons franco gare contre mandat-poste 11 fr. 25 adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

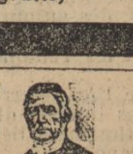

METHODE VEGETALE du Professeur TESSE
assure guérison infaillible DIABETE, ALBUMINE, ESTOMAC, CŒUR, REINS, FOIE, RHUMATISMES.
Ni régime, ni drogues. — Brochure gratis.
Ecr. Dr Laborat. Tesse, 3, Boul. de Charonne, Paris.

CHICORÉE LEDOUX
FRANÇAISE — PURE — SUPÉRIEURE
Agent régional dépositaire: G. RIGAULEAU, PESSAC (Gironde)
Se méfier des imitations

RHUMATISMES Guérison, renseignements gratuits. BOUCAUD, spécialiste, Marmande (Lot-et-Garonne).

Souverain contre RHUMES, BRONCHITES, ASTHME et CATARRHE
LE SIROP BARNEF calme en quelques heures LA TOUX la plus opiniâtre
1f60 le flacon, dans toutes les Pharmacies.
Dépôt régional: A. Roudel & Cie, Bordeaux

VOUS ÉVITEREZ
VOUS SOULAGEREZ
VOUS GUÉRIREZ
INFAILLIBLEMENT
l'ASTHME et la TOUX
AVEC LA MERVEILLEUSE
Tisane RAOUL MATET au Goudron
Cette tisane, absolument SANS RIVALES, agit avec rapidité sur
Toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES
Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge.
NUITS CALMES ASSURÉES
Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le FROID, la PLUIE, le BROUILLARD.
SUPÉRIEURE comme effet aux huiles de foie de morue les plus réputées.
"La Tisane RAOUL MATET"
joint à ses qualités exceptionnelles UN GOUT EXQUIS.
Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait.
1 fr. 50 la boîte chez tous les Pharmaciens. — Par poste: 1 fr. 75
Dépôt: Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, Bordeaux

?
Quand finira la guerre?
Demandez-le aux
STRATÈGES EN CHAMBRE
qui défilent dans
LA BAÏONNETTE
d'aujourd'hui
Le N° 25 Ces

La Baïonnette est en vente dans les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde

TITRES SÉRIEUX Acheteurs et Vendeurs doivent s'adresser 61, Boulevard Haussmann, Paris, à la BANQUE des NEGOCIATIONS pour favoriser les transactions sur titres. Indiquer les prix auxquels on desire Vendre ou Acheter.

CHICORÉE PURE
Extra MERE MICHEL
très appréciée des amateurs. Vente dans toutes les épiceries
Gros: Vor ALARY GUILHEM et Cie, BORDEAUX

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLES
BOIS A BRULER. Vieilles caisses à vendre, 2 fr. le quintal. Chemin de la Verrerie, 21, Talence, près place Saint-Genès.

POUR BOULANGERS
Faissonnats, rondins p. vagons gare St-Louis. Mothes, r. Denise, 17.

CONFECTIONS MILITAIRES
Les ouvrières qui ont des bourgerons, pantalons donnés par Mme Lafosse, si elles veulent éviter des poursuites, sont priées de les rapporter 32, rue Bouffard.

ALCOOL RUSSE
DIX MILLE HECTOS
à vendre ferme avant 19 février courant. Louis Augustin, 18-20, rue Saint-François, Bordeaux.

CHEVAUX Célestin BOURRICAUD, route de Fronsac, Libourne, recevra le 17 courant un grand convoi tous genres, tous prix.

BURDIGALA RUBBER
71, rue Pasteur, CAUDÉRAN
Caoutchouc Manufacturé
Chaussures, Talons, Joints, Rondelles, Clapets, Tapis, Pièces moulées et tous Articles techniques pour Industrie

Ecole de Chauffeurs
BURGALASSE, 190, r. Judaïque, Bx

SIT. tr. hon. à comte ou marq. auth. Age, Lambert, villa Iris, 22, rue Saint-Augustin, Paris.

PHOSPHO-MÉLASSE nourrit économiquement le Bétail
ENGRAIS MANGANÉSÉ accroît rendement du sol de 50 %
A. GRÉ, 17, rue Champ-Mars, Bordeaux

A V. DEP. Pressé. Piano état neuf, mach. coudre. Ad. jl.

A V. baladeuse force moyenne état neuf. S'ad. bur. jnal.

Mme Vve Juliette Ferran a trouvé montre or. Récl. 8, r. Naujac.

OUVRIERS DE CHAI demandés 88 cours Balguerie-Stuttenberg, à Bordeaux.

LOUERAIT 3 p. vides, eau, gaz, cave, long terme payable d'avance. Lataste, 192, r. Ste-Catherine

Je gère imm. 1 %. Ec. Bert, Havas.

Très beaux MOBILIERS à solder exceptionnellement. PALAIS MOBILIER, 30, rue Mirail.

DEBUTANT 14-15 ans demandé p. bureau. Ec. Moreau, Havas.

ON achèt. bne représentation. Ec. réf., cond. Crytowrite, Havas

VIGNERON demandé. Ecrire à Prosper, Ag. Havas, Bx.

A V. torpédo Peugeot 10 HP, 4 cyl., 70/130, 4 vit., carr. lux. Bétat. 72, r. Croix-de-Seguey, Bx.

HOTEL du NORD 44, r. Bourgogne, Paris, p. ministères. ch. dep. 2f50, él., ch.

REPRESENTANT dem. visitant mercerie, bonneterie p. placer laines françaises, 12 fr. le ko, bne commn. Dépôt, 71, r. Gambetta, Niort

Boul. m.-valet dem. place pour Médoc. S'adr. Pineau, mère des boul., rue Boulan, Bordeaux.

VIN EXTRA 80f l'hl nu. 27, r. Peyronnet VINICOLE NOUVELLE 80f l'hl nu.

CIDRE LE MEILLEUR, 25 FR. l'hecto, Castéra, 3, place Maucaillou, Bx.

CIDRES Conservation, limpidité et douceur assurées par produits légaux. Louis FAGE, 10, rue Roquette, Bordx.

SAGE-FEMME herboriste 1re cl., Mlle Chatagnaud, 6, r. Porte-Dijeaux, Bdx. Maison pr pensionnaires. Consult. de 2 à 5 heures.

SAGE FEMME 1re cl. Reç. pens. Consult. Se charge enft. Mme COUTURIER, 85, c. d'Espagne.

CYCLES C. P. DAME HOMME P. CASTEX, 405, bd de Caudéran, Bx

TEINTURE Nettoyage à sec Apprêts
Usine LATASTE
3, rue Lescure, 3, Bx Téléph. 18-37
Pas de frais de magasins
Service à domicile. Expéditions

AUTO-LEÇONS
sur voitures neuves modèle 1916. Sle école donnant cours mécaniq. complets. Brevet garanti. Px mod. Midi-Auto, 71, r. Fondaudège, Bx.

GRANDS PORTRAITS
Avec cadre riche 65×75 33f50
BILL'S PHOTO Cie, 12, r. Ste-Catherine

Jeune dame au courant commerce demande place caissière hôtel ou restaurant. Se déplacerait. Références. Ecrire à Mme Mourgues, 10, rue Tourat, Bdx.

MONTRE MARIA gratis et prime de 25 à 10,000 fr. Ecrire Union Maria, Angoulême.

TONNELIER pour chai dde, nourri, couché. Ferré, vins, Pessac.

BOURDOIS & WEBER PARIS
"VASELINE"
CHESEBROUGH

"VASELINE" CHESEBROUGH

Ce produit, découvert en 1869 par ROBERT A. CHESEBROUGH, qui lui a donné le nom de "VASELINE", mot créé et inventé par lui, était absolument inconnu avant cette époque.

SE VEND EN TUBES { Pure et Boriquée ..... 0 fr. 50 / Mentholée et Parfumée ... 0 fr. 70
EN FLACONS { Blanche pure ...... 1 fr. 10 et 2 fr. 25 / Blanche parfumée .... 1 fr. 40 et 2 fr. 75
Boîtes fer blanc. Blanche pure:
250 grammes .... 2 fr. 75 — 500 grammes .... 4 fr. 25

La "VASELINE" CHESEBROUGH stérilisée est une pure gelée de pétrole raffiné que l'on cherche à copier depuis quarante ans, sans y parvenir. Elle est indispensable dans toutes les familles, depuis le bébé, jusqu'aux personnes les plus âgées, contre toutes les irritations et affections de la peau, très efficace pour guérir brûlures, coupures, piqûres, gerçures, engelures, etc., etc. Elle est incomparable en supériorité à toutes les crèmes de toilette connues.

La Vaseline boriquée et mentholée n'est en vente que dans les Pharmacies.

CHESEBROUGH Mfg. Co Consolidated
New-York — Londres — Montréal — Moscou
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES, PARFUMERIES et à la Maison BOURDOIS & WEBER
Concessionnaire pour la France
Détail: 27, Rue des Pyramides } PARIS
Gros: 172, Quai de Jemmapes }

DÉLICATES ATTENTIONS DE NOS INFIRMIÈRES

Quelles délicatesses! quelles attentions chez nos infirmières! Elles savent le prix d'une bonne dentition; aussi en voici une qui apporte à un blessé le meilleur des dentifrices, le Dentol.

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche, il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie.

Dépôt général: Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

Le DENTOL est un produit français.

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant de la *Petite Gironde*, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de Dentol, une boîte de Pâte Dentol et une boîte de Poudre Dentol.

BUREAU DES DOMAINES
DE LA ROCHELLE
Vente de Chevaux réformés
Le samedi 19 février 1916, à 14 heures, il sera procédé par le Receveur des Domaines à la vente aux enchères et au comptant de
31 Chevaux réformés
provenant du 24e d'artillerie et du 118e d'artillerie lourde, à La Rochelle.
Tout acheteur devra être muni d'un certificat du maire de sa commune constatant qu'il ne fait pas le commerce des chevaux et qu'il a besoin de chevaux pour la culture ou l'élevage. Seuls, les animaux non réclamés par les cultivateurs ou éleveurs seront vendus aux marchands.
5 % en sus pour les frais.

AVIS La personne qui a quitté son domic. mercredi est priée revenir le plus tôt possible.

Camion automobile dde p. transport. 3 à 4 tonnes Bordeaux à Lége, 18, rue Monadey, Bordx.

CULOTTES MILITAIRES. — On demande un grand nombre d'ouvrières pour culottes et capotes.
Nous réservons les travaux militaires faciles et rémunérateurs aux ouvrières travaillant pour notre maison. Représentants demandés pour distribution et réception. — BEZY, rue Gambetta, à Libourne.

A vendre, 143, r. Palais-Gallien, automobile Delaunay-Belleville 6 cylindres, carrosserie gd luxe.

CHASSIS auto robuste pour camion une tonne, bon état, demandé. Adresse bureau journal.

BOIS CHAUFFAGE toutes sortes. Ligotiers et lieuses demandés 32, rue du Château-d'Eau.

PIANOS bon marché. Accords. Rénar. Housix. 6, r. Guiraude.

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7
Le vendredi 18 février 1916, à une heure, il sera vendu aux enchères publiques par le ministère de
Me FOURÉTIER commissaire-priseur
Salle à manger noyer, style Henri II; chambre anglaise acajou, armoires à glace et autres, piano, financière, lits et couches, phonographe, sièges, glaces, bicyclette d'homme, linge de ménage, montre or et vestiaire de dame, bouteilles vides, etc., etc.
Au comptant, 5 % en sus.

Allo! Téléphone 9-61. Location mach. écrire: Remington, Underwood, aut. marq. dep. 10 fr. par mois. 52, allées de Tourny.

SUIS ACHETEUR fort camion pouvant porter 70 qx env. Ec. Minoterie Gasseras, Montauban.

A v. 500 kil. bouillie Cucassa, chemin de la Verrerie, 21, Talence. Bonne affaire.

Auto Roland Pibans, 10 HP 1914, torpédo, 4 places, avec accessoires. 92, boulev. de Caudéran.

Voiture S. C. A. P., 16 HP, torpédo, 4 places, luxe, tr. vite, roues Rudge, 11, r. J.-J.-Rousseau

A V. très beau piano droit d'Erard en noyer, dernier modèle, grand format, état neuf, 296, boulev. de Caudéran, Bordx.

A V. torpédo Motobloc 12 HP. Camion Motobloc 16 HP, 4 cylindres. Charge utile 2,500 à 3,000 kil. Bonnes occasions. — S'adresser Charles Cante, château Guillaumet, à La Brède.

EN disponible à la vente 150 tonnx vin rouge de choix, St-Emilion et Médoc. Se présenter ou écrire chez M. Cabrillat, 1, rue Vital-Carles, de 10 heures à midi, jusqu'au 20 courant.

A VENDRE matériel de magasin, état neuf, pour épicerie, mercerie, chaussures, rue du Hautoir, 92. — Pressé.

1er AVIS Mme Lasserre a vendu sa Charcrie-Comestbles, 52, r. de la Devise, 33, r. d. Piliers-de-Tutelle, Bordx. Domicile élu Au Négociateur, 66, r. la Devise.

2e AVIS M. Dulout a vendu son épicerie, 127, rue Mondenard, Bdx. Oppos. reçues Au Négociateur, 66, r. la Devise.

AVIS AUX INTÉRESSÉS
LE NÉGOCIATEUR, 66, rue la Devise, Bordeaux p. r. Ste-Catherine ayant nombreuses demandes pour fonds de commerce et industries, invite ceux qui désirent céder suite d'affaires à l'en aviser aussitôt.

A CEDER à Lourdes fonds bijouterie et objets piété. Pension famil. Situat. exceptionnelle. Edouard, 43, r. Servandoni.

Pour nos Prisonniers et nos Soldats
« POT-AU-FEU », conserve de choix, viande et légumes, 1 fr. 15 la boîte. — Envoi postal de 10 boîtes contre mandat de 12 fr. 50. Adresse: POT-AU-FEU, rue Mazagran, 3, NANTES.

AVIS. M. Dupuy, cité Pourman, ne paiera pas les dettes de sa femme, née Juliette Mathieu.

A vendre jolie maison moderne, jardin, bien située. C. départ. Pressé. Lateulade, 17, all. Damour.

VOITURETTE GREGOIRE 10 HP, excelent état, pneus neufs, deux et quatre places, prix très modéré. — COUTEILHAS, Libourne.

BŒUFS Un convoi de 35 bœufs de travail, tous genres, tous prix, arrivera samedi 19 courant chez M. Virolle, à Puisseguin (Gironde).

A VENDRE un matériel complet de scierie, locomobile Clayton foyer carré, métier à ruban 1m20 Augé en bon état de marche, av. accessoires. S'ad. b. jl.

A V. bonne jument de charrette, rue Louis-Mie, 17.

Achèter, piano occasion, marq. Erard, Pleyel ou Gaveau bon état. Faire propositions: Saint-Félix, poste restante Bordeaux.

ON dem. jne hme tr. bon emballeur av. réf. Ec. Parf, Havas.

ON dem. acheter lavabo, cuvette intérieure, tr. b. état. Ad. jl.

BELLE MACH. visible bicolore, marche arr., tabulat., 150 fr., 52, allées de Tourny, Bordeaux.

ON DEMANDE à la Poudrerie Nationale de Bergerac des dames et demoiselles sténo-dactylo, secrétaires ou comptables. Adresser demandes écrites. Rétribution suivant capacités.

ON DEMANDE voiturette Clémt-Bayard, Buchet ou D. F. P., modèle récent. — ALLEGRE, Libourne.

ON dem. ménage domestique, bon vigneron-labourr. S'ad. château Malbec, Sainte-Eulalie.

ON demande jeune employé au court régie et expéditions. Ecrire âge et conditions: Rondet, 54, cours de Luze, Bordx.

ON dem. garçon de magasin, 17, r. Vital-Carles. Référ. exig.

ON dem. bonne à tout faire, 30 à 40 ans, apte à s'occuper d'un bébé. Bons gages. Réf. exig. 13, cours Gambetta, Talence.

ON DEMANDE pour moulin charretier sachant conduire deux chevaux, bons gages. S'ad. Moulin de Lignan (Gironde).

PERDU samedi soir, 6/7 heures, dans tram Richelieu au Parc bourse argent contenant billet 20 fr. et chapelet argent. Rapp. 43, avenue Carnot. Récompense.

PERDU pince-nez or. Rapport. 58, r. de Belfort. Réc.